



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016  
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE  
ELECTRONIQUE  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

05

SOCIAL

04

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

RURAL

14

INFRASTRUCTURE

03

ADMINISTRATION

11

N° 1154

28 Septembre 2016

28 September 2016

18H33/6:33 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	<a href="#">N°028/A0N0/ DDMINMAP/CDPM/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BA'ADANGA DANS LA COMMUNE DE MBE (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-09-2016

2	Reference	<a href="#">026/AONO/DRMINMAP-ADCRPM-AD/SMI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	TRAVAUX DE : LOT N° 1: CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 18+300 DE LA ROUTE EN TERRE MANGOLI-PERO-IDOOL ET LOT N° 2: CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 24+500 DE LA ROUTE EN TERRE MANGOLI-PERO-IDOOL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-09-2016

3	Reference	<a href="#">025/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES D'EXPERIMENTATION D'AGRICULTURE COMMUNAUTAIRE (CEAC) DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA :LOT 1 : CEAC DE DJOHONG ;LOT 2 : CEAC DE BANYO (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-09-2016

4	Reference	<a href="#">20/AONO/DRMAP-AD/DDMAP.F&amp;D/CDPM/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOULDE, COMMUNE DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-09-2016

5	Reference	<a href="#">060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016 EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE ÉCONOMIQUE DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR NKOL NDA-CARREFOUR MBALMAYO, PREMIÈRE PHASE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-10-2016

6	Reference	<a href="#">006/AONO/C-M/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	L'AMENAGEMENT DU SITE ECO TOURISTIQUE DE LA SOURCE SANAGA : CONSTRUCTION DE DEUX BOUKAROU D'HEBERGEMENT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-04-2016



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**7**

**Reference** [001./AONR/2016/MINRESI/C2D-PAR/CMPM/16](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001./AONR/2016/MINRESI/C2D-PAR/CMPM/16 DU 26 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2011-2012-2013-2014-2015-2016 ET 2017 DU PROGRAMME D'APPUI A LA RECHERCHE

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 17-10-2016

**8**

**Reference** [00002 MONO/MINEE/CMPM/PASEM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00002 MONO/MINEE/CMPM/PASEM/2016 DU 23 SEPTEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX REHABILITATION DE DIX SEPT(17) SALLES DE CLASSES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MA'AN ET DE CAMPO - PHASE I, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 25-10-2016

**9**

**Reference** [025/ONIT/PR/MINPC/SG/FNRP/DDDIAM/DTB/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 025/ONIT/PR/MLNPC/SG/FNRP/DDDIAM/DTB/2016 OF 30/09/2016 FOR THE CONSTRUCTION OF TREE (03) BLOCKS OF TOILETTES WITH SIX (06) PARTIES IN GOVERNMENT PRIMARYS SCHOOLS OF NGORKOUOL, NDJABBA-KOULI ETWOUYANG INNDOUKOULA COUNCIL. DIAMARE DIVISION, FAR-NORTH REGION FOLLOWING EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: 2016 DECENTRALIZATION BUDGET

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 20-10-2016

**10**

**Reference** [036/AONR/ PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/CDPMMT-AI /201](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONR/ PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/CDPMMT-AI /2016 DU 21 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (SYSTEME SOLAIRE) A LA MAIRIE DE HINA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 11-10-2016

**11**

**Reference** [037/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM-MT/TBEC/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM-MT/TBEC/2016 DU 21 SEPTEMBRE 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE(15) RALENTISSEURS DE VITESSE SURLE (TRONÇON : HÔPITAL MOHO- HÉLIPORT; MOKOLO) ; ARRONDISSEMENT DE MOKOLO ; DÉPAKEMENT DU MAYO-TSANAGA ; RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 28-09-2016

**12**

**Reference** [037/ONIT/PR/MINPUCO/SG/DRFN/DDMT-DTB/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°037/ONIT/PR/MINPUCO/SG/DRFN/DDMT-DTB/2016 OF 21ST SEPTEMBER 2016 (EMERGENCY PROCEDURE) FORTHE BUILDING WORKS OF FIFTEEN (15) SPEED BUMPS AT THE SECTION OF ROAD (HOSPITAL OF MOHO- HÉLIPORT OF MOKOLO, MOKOLO SUBDIVISION; MAYO-TSANAGA DIVISION; FAR NORTH REGION.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 11-10-2016



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/16/AONR/CSPH/CIPM du 26 Septembre 2016</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/16/AONR/CSPH/CIPM DU 26 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CSPH DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, DE DEUX (02) STATIONS SERVICE PILOTES DANS LES LOCALITES DE NGUTI, DEPARTEMENT DU KUPE MUANENGUBA (LOT N°1) ET EKONDO TITI DEPARTEMENT DU NDIAN (LOT N°2), REGION DU SUD OUEST  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 19-10-2016
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">025/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CPMP/2016</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 025/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CPMP/2016 DU 30 SEPT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE LATRINES ASIX (06) COMPARTIMENTS AUX ECOLES PUBLIQUES DE NGORKOUL, NDJABBA-KOULI ETWOUYANG, DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 20-10-2016
-----------	---

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016 DU 22/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOK 1 DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 12-10-2016
-----------	--

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/ONIT/MPC/DTB/LOCONE AND CHARI/2016</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 010/ONIT/MPC/DTB/LOCONE AND CHARI/2016 OF THE 22/09/2016, EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE BUILDING OF A TWO (02) CLASSROOMS BLOCK IN THE GOVERNMENT PRIMARY SCHOOL OF KOK1 IN THE TOWNSHIP OF BLANGOUA, LOGONE AND CHARIDIVISION.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 12-10-2016
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016 DU 22/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGESEQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE WAZA DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 12-10-2016
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/ONIT/MPC/DTB/LOGONE AND CHARI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 011/ONIT/MPC/DTB/LOGONE AND CHARI/2016 OF THE 22/09/2016, IN EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) HUMAN MOTIVITY BOREHOLES IN SOME LOCALITIES OF THE TOWNSHIP OF WAZA IN LOGONEAND CHARI DIVISION. FINANCING: GENERAL DOTATION OF DECENTRALIZATION - 2016 FINANCIAL YEAR
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	12-10-2016

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">119/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 119/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016 POUR LE RETUBAGE DE LA RADIATION DU FOUR DE DISTILLATION ATMOSPHERIQUE 10F1 DE LA SONARA
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	01-11-2016

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00175/AONR/CCAA/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00175/AONR/CCAA/CIPM/2016 DU 2 3 SEP 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ORGANISATION PAR POSTE DE TRAVAIL A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	17-10-2016

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/CFC/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CFC/CIPM/2016 DU 28/09/2016 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE DANS LES AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CFC
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	20-10-2016

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">O11ONIT/CFC/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° O11ONIT/CFC/CIPM/2016 OF 28 SEPT 2016 FOR THE SUPPLING AND INSTALLATION OF A VIDEO MONITORING SYSTEM IN THE BRANCHES OF CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN (IN EMERGENCY PROCEDURE) FUNDING: CFC INVESTMENT BUDGET
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	20-10-2016

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2016 DU 27 SEPTEMBRE2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CES DE MOSSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-10-2016



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°004-bis/DC/DDMAP-MB/CDPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBELLA-NGOU (HORE NGOR) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	16-09-2016

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">030/DC/DDMAP/CDPM/VINA/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	L'AMENAGEMENT DE LA PISTE DE RANDONNEE EN PAVEE DE PIERRE ET ESPACES VERTS, FALAISE DE MBE, COMMUNE DE MBE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	06-10-2016

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AAMI/MINPMEESA/SG/PMEAA/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/AAMI/MINPMEESA/SG/PMEAA/2016 DU 23 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE RÉALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROGRAMME D'APPUI AUX PMES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (PMEAA CCM1266 01 N)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-10-2016

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-433/AMI/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° D13-433/AMI/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU 04 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES COMPTES -DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (ROUND 10 ET NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT), -DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (ROUND 9 ET NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT), -DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT), POUR L'EXERCICE 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-10-2016

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1467 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 1467 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 085/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 08 JUIN 2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES STATIONS DE PESAGE SUR LES AXES ROUTIERS YAOUNDE-BAFOUSSAM-BAMENDA, EDÉA-KRIBI ET NGAOUNDÉRE-TOUBORO.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">180 /C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°180 /C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/2016 DU 23/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°078/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SP1/2016 DU 01 JUIN 2016 POUR LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD) EN PROCÉDURE D'URGENCE AU TITRE DES EXERCICES 2017 ET 2018 EN CINQ (05) LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**30**

Reference [1472 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1472 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 28 JUIN 2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE ROUTES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**31**

Reference [N°0075/MINADER/SG/DRFP/SM/BS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINADERJCM/2016. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**32**

Reference [319/MINTP/SG/ENSTP/14](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 319/MINTP/SG/ENSTP/14 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N° 003/DAO/MINTP/CIPIVI-ENSTP/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 24 MAI 2016 RELATIF AUX « TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ (PHASE IV LOT 2 : MENUISERIES »

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**33**

Reference [N°0051/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/MINADER/CMPM/2016. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**34**

Reference [N°0054/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CMPM/2016. FINANCEMENT : BIP 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**35**

Reference [N°0053/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINADER/CMPM/2016. FINANCEMENT : BUDGET DU PROJET TABAC 2016.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">179/C/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/ /C /2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°179/C/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5 /CKW /2016 DU 20/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RETREINT N°046/AONO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 23/03/2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 55 PONTS EN SECTIONS PRÉFABRIQUÉES MODULAIRES EN ACIER PAR ACROW CORPORATION, USA ET ELLIPSE PROJECTS SAS, FRANCE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DG/ANTIC/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/DG/ANTIC/2016 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES DES APPELS D'OFFRES N°006/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'ANTIC ET N°007/AONR/PU/ANTIC/DG/DAG/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DE SERVICES DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0076/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRESNATIONAL N°012/AONO/MINADER/CMPM/2016. FINANCEMENT BIP 2016.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">523 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 1523 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 100/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 08 AOUT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES REVÊTUES DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/C/C/SG/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°05/C/C/SG/CIPM/2016 DU 02 SEPT 2016PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/LM/CIPM/2016 DU 19 JUILLET 2016 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">87 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°187 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2016PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS D'ÉLECTRIFICATION RURALE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/AER/DG/CIPM/2016 DU 04/07/2016.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1524 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1524 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 21 MARS 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES DANS LA RÉGION DU LITTORAL (PROGRAMME ANNUEL 2016). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/C/C/SG/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°04/C/C/SG/CIPM/2016 DU 02/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/LOUM/CIPM/2016 DU 19 JUILLET 2016 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE LO UM, ARRONDISSEMENT DE LO UM, DEPARTEMENT DU MO UNGO, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">028/D/PR/MINMAP/SG/DR/AD/CRPM/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PUBLICATION DU RESULTAT DEL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/DRMINMAP/CRPM/AD/2016 DU 03 MAI 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ECOLES A CYCLE COMPLET DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">206 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 206 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°90/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 28/06/2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE ROUTES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">029/D/PR/MINMAP/SG/DR/AD/CRPM/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/DRMINMAP/CRPM/AD/2016 DU 04 MAI 2016 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES ECOLES A CYCLE COMPLET DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">245 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 245 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 085/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 08 JUIIN 2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES STATIONS DE PESAGE SUR LES AXES ROUTIERS YAOUNDÉ-BAFOUSSAM-BAMENDA, EDÉA-KRIBI ET NGAOUNDÉRE-TOUBORO <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**48**

Reference [05/D/C/SG/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°05/D/C/SG/CIPM/2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTER-COMMANDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**49**

Reference [04/D/C/SG/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°04/D/C/SG/CIPM/2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**50**

Reference [273 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 273 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 21 MARS 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES DANS LA RÉGION DU LITTORAL (PROGRAMME ANNUEL 2016).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**51**

Reference [271 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 271 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 100/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 08 AOÛT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES REVÊTUES DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**52**

Reference [0002/D/CUM/ST/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0002/D/CUM/ST/2016 DU 20/09/2016PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SIEGE DE LA COMMUNE DE'MAROUA 2ÈNE ABATTOIRE DJOUNDÉ (PHASE 1) SUR2.2KM.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**53**

Reference [0005/D/CUM/ST/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N000005/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES REVETUES DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00003/D/CUM/ST/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°00003/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2ÈME.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00004/D/CUM/ST/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°00004/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE DU TRONÇON PONT ENTREE HOTEL MIZAO-INTER RN° 1 (QUARTIER BAOU LIWOL) SUR 1, 14 KM DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00006/CUM/ST/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°00006/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DES VOIES ET RESEAUX DANS LA VILLE DE MAROUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BA'ADANGA DANS  
LA COMMUNE DE MBE (PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de MBE, Maître d'Ouvrage, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Ba'adanga.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000) FCFA.**

### 4. Allotissement

Unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les fonds issus de la Dotation Générale à la Décentralisation, Exercice 2016.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina à Ngaoundéré dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de MBE.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina contre récépissé. **15 Septembre 2016 à 13 Heures** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°028/AONO/DDMAP/CDPM/SPM/2016 Du 24 Aout 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN**  
**BLOC**  
**DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE BA'ADANGA**  
**DANS LA COMMUNE DE MBE EN PROCEDURE D'URGENCE**  
*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03)** mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **12** du **DAO**, d'un montant de **380 000 (trois cent quatre-vingt mille) FCFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 Septembre 2016 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### I. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## **II. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

- |   |   |         |
|---|---|---------|
| 1 | Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel du marché ;   | oui/nor |
| 2 | certificat de solvabilité démontrant la capacité financière du soumissionnaire ou l'engagement de la banque à ouvrir une ligne de crédit à son bénéficiaire.; | oui/nor |
| 3 | Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;   | oui/nor |
| 4 | L'expérience du personnel d'encadrement techniquesur le chantier (Personnelsdu chantier);   | oui/nor |
| 5 | Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;  | oui/nor |
| 6 | La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)                                 | oui/nor |

***Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.***

## **15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina Téléphone : 222 25 14 17 dès publication du présent avis

NGAOUNDERE le 14 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**DJODJOL ERIC DIEUDONNE**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**TRAVAUX DE : LOT N° 1: CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 18+300 DE LA ROUTE EN TERRE MANGOLI-PERO-IDOOL ET LOT N° 2: CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 24+500 DE LA ROUTE EN TERRE MANGOLI-PERO-IDOOL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
50947090411000222026312

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2016, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 18+300 ET AU PK 24+500 DE LA ROUTE EN TERRE MANGOLI-PERO-IDOOL (Lot 1 et 2)**.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment :

**Groupe 1 :** (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de

1. Débroussaillage,
2. Abattage des arbres,
3. Fouilles
4. Maçonnerie de moellons ;
5. Béton cyclopéen Etc.

**Groupe 2 :** (travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

1. Remblai;
2. Déblai ;
3. Couche de roulement ;
4. Reprofilage simple ;
5. Mise en forme de la plate-forme ;
6. Création de fossés et exutoires.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de:

N° DU LOT	MONTANT TTC (Toutes Taxes Comprises)
Lot N°1	37 809 584 (Trente-sept millions huit cent neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre) francs CFA
Lot N°2	42 190 416 (Quarante-deux millions cent quatre-vingt-dix mille quatre cent seize) francs CFA

## 4. Allotissement



Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après :

N° LOT	MONTANT TTC (Toutes Taxes Comprises)	Lieu d'exécution
1	CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 18+300	ROUTE EN TERRE MANGOLI-PERO-IDOOL
2	CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 24+500	

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2016.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Molla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Délégation.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, Tél : 222 25 13 39, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Délégation, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'offres, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Molla, route de la gare Tél : 222 25 11 79/ 222 25 13 39 au plus tard le 27 Septembre 2016 à 9 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°026/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016  
 DU 07 Septembre 2016  
 RELATIF AUX TRAVAUX DE :**  
**Lot n° 1 : CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 18+300 DE LA ROUTE EN TERRE  
 MANGOLI-PERO-IDOOL**  
**Lot n° 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 24+500 DE LA ROUTE EN TERRE  
 MANGOLI-PERO-IDOOL**  
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**NB :** L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois par lot.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

N° DU LOT	MONTANT
Lot N°1	756 192 (Sept cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-douze) Francs CFA

Lot N°2	843 808 (Huit cent quarante-trois mille huit cent huit) Francs CFA
---------	--

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 Septembre 2016 à 10 heures à la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des-Marchés Publics de l'Adamaoua dans la salle de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, sise au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route N°222 25 11 79/222 25 13 39 Fax : 222 25 11 42.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence ou la non conformité d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière";
4. La note technique inférieure à 70% oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être produites au moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 60 millions FCFA; oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne, bétonnière, Vibreur, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
6. La Propositions techniques ; (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel ou l'ensemble des offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua sise au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 13 39, Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 7 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ

**MAL**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES D'EXPERIMENTATION D'AGRICULTURE COMMUNAUTAIRE (CEAC) DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA :LOT 1 : CEAC DE DJOHONG ;LOT 2 : CEAC DE BANYO (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
50 941100022025

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2016, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Adamaoua, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour la poursuite de Construction des centres d'expérimentation d'agriculture communautaire (CEAC) dans la Région de l'Adamaoua (En Procédure d'Urgence):

- Lot 1 CEAC de DJOHONG.
- Lot 2 CEAC de BANYO

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoire ;
- Maçonnerie ;
- Charpente et Couverture ;
- Menuiserie Métallique, Bols et Alu ;
- Peinture et Revêtement ;
- Plomberie Sanitaire;
- Electricité.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot N°1	CEAC DE DJOHONG	42 200 908 F CFA
Lot N°2	CEAC DE BANYO	43 972 009 F CFA

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot N°1	CEAC DE DJOHONG	DJOHONG
Lot N°2	CEAC DE BANYO	BANYO

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire : 50 941100022025 du MINEPAT.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax: 222 25 11 42, Email: minmapadamaoua@Yohoo.fr, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés des Infrastructures sis au 4eme Etage de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, Tél : **222 25 13 39**, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **80 000 (Quatre-vingt mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable au Trésor Public.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, sis au quartier Tongo Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél E-mail: minmapadamaoua@yahoo.fr au plus tard 28 Septembre 2016 à 09h, heures locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
025/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016 du 08 Septembre 2016 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DES CENTRES D'EXPERIMENTATION D'AGRICULTURE COMMUNAUTAIRE (CEAC) DANS LA  
REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE):  
LOT 1 : CEAC DE DJOHONG ;  
LOT 2 : CEAC DE BANYO.**

**FINANCEMENT: Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT EXERCICE 2016  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

**NB:** L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois** pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

N° LOT	Intitulé du projet	Montant de la Caution
Lot N°1	CEAC DE DJOHONG	845 000 F C FA
Lot N°2	CEAC DE BANYO	880 000 F CFA

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

### L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 28 SEP 2016 à 10 heures précises p. les Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics à Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79/222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42, Email : minmapadamaou@armp.cm

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative ;
2. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la commission;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière";
5. La note technique Inférieure à 70% oui sur 100;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être imp. en pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois.

### 2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à Quarante (40) millions FCFA par lot;
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Vibreur, Bétonnière, Petits outillage de chantier) oui/non
6. La Proposition Technique : La présence d'une méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisme de suivi);
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de t'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel et dont les capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins chère des offres proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la re

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés P  
Galdima, carrefour Troua Malla, route de la gare Tél : 222 25 11 79 / 222 25 13 39, Fax : 222 25 11 42 E-mail minmapadama  
MINERAL, ou à la Délégation Régional du MINADER.

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOULDE, COMMUNE DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

### **FINANCEMENT**

DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Dotation Générale de Décentralisation en Investissement, Exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Faro et Déo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de Monsieur le Maire de la Commune de Tignère, Maître d'Ouvrage, pour les travaux de réhabilitation de six (06) salles de classe à l'Ecole Publique de Wouldé.

### **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-études ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture-plafond ;
- Menuiserie bols et métallique ;
- Peinture ;
- VRD

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **19 000 000 (dix-neuf millions)** de francs CFA.

### **4. Allotissement**

Unique.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

### **6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget de la Dotation Générale de Décentralisation en Investissement, Exercice 2016.**

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél : 661 370 521, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél : 661 370 521, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente mille ( 30.000)** F CFA payable à la Recette Municipale de Tignère.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 12 Octobre 2016 à Onze (11) Heures, heure locale et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 20/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM/SPM/2Q16 du 21 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOULDE, COMMUNE DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**Financement : DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION EN INVESTISSEMENT, EXERCICE 2016.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux mois et demi (2.5) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille (380.000)** F CFA et valable pendant **rente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12 Octobre 2015 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo dans la salle de Réunion de la DDMAP à Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications Techniques du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- Les entreprises attributaires des marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2016 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25% du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres;
- être suspendu de la commande publique.

## 2. Critères essentiels

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années	Oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions FCFA	Oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires	Oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	Oui/non
5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m3, Véhicule de liaison de type 4X4)	Oui/non
6. La proposition technique : la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène);	Oui/non
7. L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment)	Oui/non
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe	Oui/non
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché	Oui/non

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

Le Délégué Départemental, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres. A offres financières égales, le soumissionnaire ayant le meilleur délai d'exécution sera déclaré attributaire du marché.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de rejeter le dossier de toute entreprise défailante dans le Département du Faro et Déo au cours des trois derniers exercices budgétaires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél : 661 370 521.

*TIGNERE le 27 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**LAPA DAOUDOU**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016 EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE ÉCONOMIQUE DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR NKOL NDA-CARREFOUR MBALMAYO, PREMIÈRE PHASE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
49000000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres Ouvert en vue du recrutement d'un Cabinet pour le suivi et le contrôle technique des travaux de bitumage économique du tronçon de route Carrefour Nkolinda-Carrefour Mbalmayo, première phase, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, en procédure d'urgence

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- la préparation des décomptes ;
- la vérification du dossier administratif de l'entreprise ;
- l'approbation des installations, matériels et du personnel de l'entreprise.
- la signature et notification des OS à caractère technique ;
- la vérification du respect des prescriptions techniques ;
- le suivi de l'exécution des instructions de l'Administration ;
- l'établissement des attachements ;
- la vérification et la transmission des décomptes à l'organisme de paiement ;
- l'élaboration des rapports mensuels d'activité ;
- l'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
- l'établissement des documents finaux ;
- des modifications significatives de l'objet ou des quantités prévues au titre du marché ;
- des prix nouveaux ;
- l'arrêt des travaux ou l'application de pénalités

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de 49000000 (Quatre Neuf Millions) francs CFA

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres d'Ouvert est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercices 2016 et suivants, Imputation : 941100002209.

Le coût prévisionnel des prestations est de 49000000 (Quatre Neuf Millions) francs CFA

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinq Mille) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

## 8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 19 octobre 2016 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante:

Appel d'Offres National Ouvert N°060/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 16 SEPTEMBRE 2016 en vue de la maîtrise d'œuvre du suivi technique des travaux de bitumage économique du tronçon de route carrefour Nkol nda-carrefour Mbalmayo, première phase, département de la Mefou et Afamba, région du centre, en procédure d'urgence.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de Cinq (05) mois

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire de 900 000 (Neuf Cent Mille) FCFA et valable pendant cent vingt (120) à compter de la date de dépôt des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre du soumissionnaire

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques aura lieu le 19 octobre 2016 à 14 heures heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions, de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique), en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Présentation de l'Offre non conforme aux Termes de référence ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non inscription à l'ordre de l'ingénieur chef de mission ;
- Absence d'un Capacité de financement d'un montant minimum de 20 000 000 FCFA ;
- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- la présence d'informations financières dans l'Offre technique ;
- note technique inférieure à 70/100.

### Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Personnel.....45 points
- Moyen technique et matériels (logistique) 5points
- Expérience du Bureau d'Etude 30points
- Méthodologie 20 points

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$NG = 70\%NT + 30\%NF$  où NT désigne la note technique et NF la note financière

La note financière sera calculée de la manière suivante :

Note Financière (NF) =  $(100 \times Fm/F)$

Où Fm désigne montant de l'Offre la moins disante et F le montant de l'Offre notée.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 05, Téléphone 222 22 41 28

YAOUNDE le 16 Septembre 2016

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

## COMMUNE DE MEIGANGA

### L'AMENAGEMENT DU SITE ECO TOURISTIQUE DE LA SOURCE SANAGA : CONSTRUCTION DE DEUX BOUKAROU D'HEBERGEMENT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
50 23 317 01 641018 2225 981

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2016, le **Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante**, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Ministère du Tourisme et des Loisirs, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement du site Eco Touristique de la Source Sanaga de Meiganga : **construction de deux boukarou d'hebergement** sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016.

#### 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux préparatoires et terrassements ;
- Fondations - Maçonnerie - Elévations
- Ctiarpente - couverture- plafonnage ;
- Revêtement Scellés ;
- VRD.

#### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Cinquante millions (50 000 000) FCFA**.

#### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 50 23 317 01 641018 2225 981.

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Meiganga, Cellule des Marchés, Tel. ; 674 614 496/697 747389, dès publication et affichage du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Commune de Meiganga, Cellule des Marchés** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **Soixante milles (60 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Meiganga.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la **Commune de Meiganga, Cellule des Marchés** ; au plus tard le **14/04/2016 à 10 heures** et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-M/CIPM/2016 DU POUR L'AMENAGEMENT DU SITE ECO TOURISTIQUE DE LASOURCE SANAGA : CONSTRUCTION DE DEUX BOUKAROU D'HEBERGEMENT**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois**.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de : **Un million (1 000 000) FCFA** et valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des actes de l'hôtel de ville de **Meiganga** le 14/04/2016 à partir de 11 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière
- Les références et expérience de l'entreprise (travaux des routes et ponts)
- le personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- la méthodologie et l'organisation du travail ;
- la présentation de l'offre.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

## 14. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Meiganga, Tel. : 674 614 496/ 690 910 215.

*MEIGANGA le 25 Mars 2016*

*Le MAIRE*

**ABOUBAKAR KOMBO**

# MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001./AONR/2016/MINRESI/C2D-PAR/CMPM/16 DU 26  
SEPTEMBRE 2016 RELATIF A LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES  
EXERCICES 2011-2012-2013-2014-2015-2016 ET 2017 DU PROGRAMME D'APPUI A LA RECHERCHE**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET C2D/PAR DE L'EXERCICE 2016  
**IMPUTATION**  
 612 05 400

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) lance un Avis d'Appel d'Offres International Restreint adressé aux Cabinets et Bureaux d'Etudes spécialisés ci-dessous cités et relatif à la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 du Programme d'Appui à la Recherche (C2D-PAR).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux du présent Appel d'Offres concernent la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 du Programme d'Appui à la Recherche (C2D-PAR), conformément aux Termes de Référence joints dans le Dossier d'Appel d'Offres en procédure normale. L'auditeur sera chargé du contrôle de la passation des marchés, des comptes financiers et de la régularité des versements à partir des comptes du programme ouverts à la Caisse Autonome d'Amortissement, afin de fournir un avis professionnel et indépendant sur la qualité des documents comptables, le respect des procédures (passation de marché, manuel de procédure en vigueur du programme...) et des principes de bonne gestion financière, la légalité et la régularité des transactions conformément à la réglementation en vigueur.

Cela concerne également tous les projets mis en œuvre par l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) et les Partenaires Privés du MINRESI dans le cadre du Fonds de Recherche sur Base Compétitive (FRBC).

## 3. Coût Prévisionnel

Coût prévisionnel soixante cinq millions (65 000 000) FCFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux structures ci-après, présélectionnées à la suite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 0001/AAMI/2014/MINRESI/C2D-PAR du 12 mars 2015 pour les prestations sus visées. Il s'agit de :

N°	NOM DES CABINETS	ADRESSE
1	KPMG Afrique Centrale	BP: 5563 Dja Tel: 233 43 23 06
2	AXYS SARL	BP; 6137 Ydé Tél: 222 20 69 80 699 95 18 18



3	AFRIQUE REVISION CONSEILS-AUDIT& CONSULTING	BP: 6297 Ydé Tél: 242 21 36 31 699 90 97 59
4	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CAEAC)	BP: 3223 Dla Tél: 233 42 16 98 233 42 67 83/233 16 86 93

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget C2D/PAR de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation 612 05 400 ; Composante 4 : Coordination et gestion. Coût prévisionnel soixante cinq millions (65 000 000) FCFA.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42 ou au Secrétariat Exécutif du Programme d'Appui à la Recherche (C2D-PAR), sis au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), Bâtiment Annexe No 2, Portes 8, 9, 10, et 11, Yaoundé, BP : 1457 Yaoundé, Tél : 699572491 dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, BP 1457, bâtiment principal, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Soixante quinze mille (75 000) francs CFA payable au Trésor public.

### 8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard le **17 octobre 2016 à 13 heures** dès publication du présent avis et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 001./AONR/2016/MINRESI/C2D-PAR/CMPM/16 du 26 Septembre 2016 relatif a la realisation de l'audit comptable et financier des exercices 2011-2012-2013-2014-2015-2016 et 2017 du programme d'appui a la recherche

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

### 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de quatre (04) mois.

### 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure en annexe 2 du DAO, d'un montant égal à **Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement présentées en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront par ailleurs obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le 17 octobre 2016 à 14 heures précises à la salle de réunion du MINRESI par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

Critères éliminatoires

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;

Absence de caution de soumission ;

Absence d'une attestation conforme d'inscription du Chef de mission et/ou du Cabinet à l'ONECCA;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées;

Présence d'informations financières dans l'offre technique.

### 12.2. Evaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous :

Rubriques	Cotation de référence
Compréhension de l'étude	15 Points
Méthodologie et organisation de l'audit	20 points
Profil et références du cabinet	07 points
Profil des Experts proposés	50 points
Capacité financière du consultant	4 points
Moyens logistiques et matériels	3 points
Présentation des offres	1 point
<b>NOTE TECHNIQUE TOTALE</b>	<b>100 oints</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points/100. La commission d'analyse devra commenter les critères éliminatoires annotés des cabinets d'études.

En outre, le Cabinet d'études sera choisi par la méthode de sélection « Qualité -Coût », conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Par conséquent, chaque cabinet devra déposer une offre technique et une offre financière conformément aux Instructions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et des Termes de référence en pièce 5 du présent DAO.

Evaluation des Propositions financières

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :  $NFi = MMD \times 100 / MS$ . Avec NFi = Note financière, MMD= Montant de l'offre la moins-disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$NF = [(NT \times 70) + (NFi \times 30)] / 100$ . Avec NF = note finale, NT = note technique.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé. En cas d'égalité parfaite de points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Exécutif du Programme d'Appui à la Recherche (C2D-PAR), sis au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), Bâtiment Annexe No 2, Portes 8, 9, 10, et 11, Yaoundé, BP : 1457 Yaoundé, Tél : 699572491 ou au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 26 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

***TCHUINTE Madeleine***

# MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00002  
MONO/MINEE/CMPM/PASEM/2016 DU 23 SEPTEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
REHABILITATION DE DIX SEPT(17) SALLES DE CLASSES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MA'AN ET  
DE CAMPO - PHASE I, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET SPÉCIAL PASEM  
**IMPUTATION**  
22002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation de dix sept (17) salles de classes dans les Arrondissements de Ma'an et de Campo : Phase 1, Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux préliminaires, les travaux de béton, les Ouvertures, les fondations, la maçonnerie, la Charpente Couverture —Plafond, les ouvertures — La menuiserie Métallique, l'électricité, la peinture, Assainissement.

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans le cadre du détail quantitatif et estimatif du présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives en matière de BTP est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel global des travaux est de cinquante millions deux cent soixante quinze quatre vingt neuf

**(50 275 089) F CFA**réparti ainsi qu'il suit :

-Lot 1 : Dix sept millions neuf cent quatre vingt seize mille quatre cent vingt six (17 996 426) F CFA ;

-Lot 2 : trente deux millions deux cent soixante dix huit mille six cent soixante quatre (32 278 663) F CFA.

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots de la manière suivante :

N° Lot	NB de salles	Financement	Arrondissements	Localités
1	07	PASEM Budget Spécial PASEM 2015-2016	Ma'an/CAMPO	Ecole publique Messama III, lycée classique de Ma'an ville B et A, école Publique de Nkoelon
2	10		CAMPO	Ecole publique de Campo ville (A,B D,H), Ecole pubique d'Itondéfang

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et disposant de capacités techniques et financières, pour la réalisation des travaux dans le domaine de construction des bâtiments.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget spécial PASEM exercices 2015 et 2016 sur l'article 220, LIGNE 22002.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la coordination du Programme d'Accompagnement SocioEconomique (PASEM) sis au quartier MFANDENA (lieu dit omnisport) derrière le Centre Divisionnaire de Impôts et le BUCREP dès publication du présent avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré dès publication du présent avis à la coordination du Programme d'Accompagnement Socio-Economique (PASEM) sis au quartier MFANDENA (lieu dit omnisport) derrière le Centre Divisionnaire de Impôts et le BUCREP, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de soixante cinq mille **(65 000) francs CFA** versée au Trésor Public.

Ladite quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la coordination du Programme d'Accompagnement Socio-économique (PASEM) sis au quartier MFANDENA à Yaoundé, derrière le Centre Divisionnaire des Impôts et le BUCREP, sous pli fermé au plus tard **le 25 Octobre 2016 à 12 heures locales** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'Urgence N°00002  
MONO/MINEE/CMPM/PASEM/2016 DU 23 SEPTEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
REHABILITATION DE DIX SEPT(17) SALLES DE CLASSES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MA'AN ET DE  
CAMPO - PHASE I, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux est de trois **(03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : Trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 1 et Six cent mille **(600 000) F CFA** pour le lot 2.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de trois cent mille **(300 000) F CFA** pour le lot 1 et six cent mille **(600 000) F CFA** pour le lot 2.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25 Octobre à 13 heures**, dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation du MINEE sis à Yaoundé quartier NFANDENA descente Marc Vivien FOE 2<sup>e</sup> étage Immeuble abritant les services du MINEE, et se fera en un (01) temps, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### *PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES*

- Offres administrative et technique ou financière incomplètes ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non satisfaction d'au moins 70% de « oui ») des critères essentiels ;
- Non respect des modèles de pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

### *CRITERES ESSENTIELS*

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Dossier administratif ;
- Références de l'entreprise ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Méthodologie ;
- Capacité financière.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante (et non anormalement bas) en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la coordination du Programme d'Accompagnement Socio-économique (PASEM) sis au quartier MFANDENA à Yaoundé au lieu dit Omnisport Derrière le Centre Divisionnaire des Impôts et le BUCREP.

YAOUNDE le 23 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**ATANGANA KOUNA Basile**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 025/ONIT/PR/MLNPC/SG/FNRP/DDDIAM/DTB/2016 OF 30/09/2016 FOR THE CONSTRUCTION OF TREE (03) BLOCKS OF TOILETTES WITH SIX (06) PARTIES IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS OF NGORKOUOL, NDJABBA-KOULI ET WOUYANG IN NDOUKOULA COUNCIL. DIAMARE DIVISION, FAR-NORTH REGION FOLLOWING EMERGENCY PROCEDURE  
FINANCING: 2016 DECENTRALIZATION BUDGET**

**FINANCING**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2016 Decentralization Budget, the Divisional Delegate of the Ministry of Public Contracts of Diamaré (Contracting Authority) hereby launches for the Mayor of NDOUKOULA Council an Open National Invitation to tender following emergency procedure, for the construction of tree (03) block of toilettes with Six (06) parties in Government Primary Schools of Ngorkouol, Ndjabba-Kouli et Wouyang in Ndoukoula Council, Diamare Division, Far-North Region.

### 2. Nature of services

The Works, which form the subject of this open national invitation to tender, shall consist in the construction of tree (03) blocks of toilettes with Six (06) parties in Government Primary School of Ngorkouol, Ndjabba-Kouli et Wouyang in Ndoukoula Council.

The services of this contract include:

Preliminary work;

Masonry from the foundation and walls;

Roof and ceiling works ;

Metal joinery;

Plumbing;

Painting;

Road and utilities.

### 3. Estimated cost

Ten million five hundred thousand CFA Francs

## 4. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned. Each bidder must give true Information that will lead to choose the one who will carry out the contract well.

## 5. Financing

The Works which form the subject of the 2016 Decentralization Budget.

## 6. Consultation of tender file

Upon the publication of this notice, tender documents can be consulted during working days and hours at the Launching Contracts Support Unit (LCSU) of the Divisional Delegation of the Ministry of Public Contracts of Diamaré in Maroua, telephone number 222 29 33 42, P.c. Box 936 Maroua, E-Mail: ddminniapiamare@yahoo.fr.

## 7. Acquisition of tender file

A complete set of bidding documents must be purchased at the Launching Contracts Support Unit (LCSU) of the Divisional Delegation of the Ministry of Public Contracts of Diamaré in Maroua, telephone number 222 2933 42, Po. Box 936 Maroua, E-Mail: ddminniapiamare@yahoo.fr, by interested bidders as soon as this notice is published upon presentation of a receipt of payment of a non-refundable fee of **18.000 (Eighteen thousands) francs CFA at Public treasury.**

## 8. Submission of bids

Seven (07) copies of sealed complete bids (one certified copy of originals and six photocopies) drafted either in English or French must be submitted at the Launching Contracts Support Unit of the Divisional Délégation of the Ministry of Public Contracts of Diamaré in Maroua latest local time 2 pm on 20/10/2016 with the reference:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 025/ONIT/PR/MINPC/SG/FNRD/DDDIAM/DTB/2016 OF 30 SEPT 2016

FOR THE CONSTRUCTION OF TREE (03) BLOCKS OF TOILETTES WITH SIX (06) PARTIES

IN GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS OF NGORKOUOL. NDJABBA-KOULI ET WOUYANG INNDOUKOULA COUNCIL,

DIAMARE DIVISION, FAR-NORTH REGION

Following emergency procédure Financing : 2016 DECENTRALIZATION BUDGET

" To be opened only during the session for the opening of bids"

## 9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Mayor is two (02) months with effect from notification of the contract

## 10. Bid bond

Each bidder must include in his /her administrative file a provisional guarantee of the tune for the amount of two hundred and ten thousands **(210 000) Francs CFA issued by a first-rate bank or Insurance Company registered at the Ministry of Finance.**

## 11. Admissibility of bids

Each bidder must include in his /her administrative file a provisional guarantee of the tune for the amount of two hundred and ten thousands **(210 000) Francs CFA issued by a first-rate bank or Insurance Company registered at the Ministry of Finance.**

For fear of rejection, the required administrative documents must be produced in original or certified true copies by the services who issued them bound, dating any less than three months

Any bid not in conformity with the specifications of this tender file shall be rejected .Notably ,the absence of the provisional guarantee issued by a first-rate bank or Insurance Company approved by the Ministry of Finance or the non compliance of the mode) documents of the tender file shall lead to out right rejection of the bid without any possible appeal.

## 12. Opening of bids

The opening of bids will be in one phase in the presence of bidders or their duly mandated representative who choose to attend on 20/10/2016 at 3 pm local time at the Conference hall of the Divisional Delegation of the Ministry of Public Contracts of Diamaré in Maroua at COMICE headquarters.

## 13. Evaluation criteria

### Eliminatory criteria

#### Tender evaluation criteria

Tenders shall be evaluated in three (3) stages:

**Stage 1:** Verification of each tender's compliance of the administrative file.

**Stage 2:** Technical evaluation of compliant administrative files

**Stage 3:** Verification of the financial offers of contractors with compliant administrative and technical files.

The evaluation criteria are as follows:

### Eliminatory criterion

#### Administrative documents

Absence of any of the administrative file;

Fake document in the administrative file;

False declaration in the administrative file;

#### Technical proposal

Incomplete or non-compliant documents,

False declaration, forged or scanned documents,

Failure to meet at least thirty for (34) out of the forty nine (49) essential criteria.

## Financial offer

Incomplete financial offer,

Non-compliant documents,

Omission of a qualified unit price in the financial offer,

Absence of a sub-detailed price,

Unrealistic or erroneous sub-detail price.

## Essential criteria

The technical proposal shall be evaluated as per the following Forty nine (49) essential criteria below:

Presentation out of three (03) criteria

Supervisory staff out of thirty (13) criteria

Site equipment to be mobilized out of twelve (12) criteria

The Divisional Delegate of the Ministry of Public Contracts (Contracting Authority) shall award the tender to the lowest bidder, whose technical and financial file conform with the tender documents in accordance with the provisions of article 6 of page 28 through 33 of the regulations governing the tender showing the technical evaluation of bids.

Contractor's references and pre-financing capacity out of eleven (11) criteria

## 15. Validity of bids

The bidders remain legally engaged by virtue of their tender for a period of ninety **(90) days from the deadline set for the submission of their bids.**

## 16. Complementary information

Complementary technical information related to the tender file can be obtained during working days and hours at the Launching Contracts Support Unit (LCSU) of the Divisional Delegation of the Ministry of Public Contracts of Diamaré in Maroua, telephone number 222 29 33 42, Po. Box 936 Maroua, E-Mail: ddminmapdiamare@yahoo.fr. as soon as this notice is published.

MAROUA le 26 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ALI MOHAMAN**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONR/ PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/CDPMMT-AI /2016 DU 21 SEPTEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (SYSTEME SOLAIRE) A LA MAIRIE DE HINA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
2 22 222 200

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le délégué Départemental des marchés publics. Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Hina, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification (système solaire) à la mairie de Hina, Arrondissement de Hina, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

N/A

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la commune de HINA, Exercice 2016, Ligne : 2 22 222 200 pour un coût estimatif de six millions neuf cent cinquante mille (**6 950 000**) de **Francs CFA TTC**.

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification (système solaire).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la commune de HINA, Exercice 2016, Ligne : 2 22 222 200 pour un coût estimatif de six millions neuf cent cinquante mille (**6 950 000**) de **Francs CFA TTC**.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés publics, du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la délégation départementale, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quinze Mille (15 000) francs CFA auprès du Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la délégation départementale des Marchés Publics du mayo Tsanaga, Autorité Contractante, au plus tard le 11 Octobre 2016 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**AONO N°036/AONR/ PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/CDPMMT-AI /2016 DU 21 SEPTEMBRE 2016  
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (SYSTEME SOLAIRE) A LA MAIRIE DE HINA, DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
FINANCEMENT : Budget de la Commune de HINA, Exercice 2016,  
Ligne: 2 22 222 200  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »  
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas  
reçues.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Deux (02) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission [conforme au modèle joint en annexe] établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent trente-neuf Mille [139000] francs CFA [valable pendant trente [30] jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission [conforme au modèle joint en annexe] établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent trente-neuf Mille [139000] francs CFA [valable pendant trente [30] jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises [en cours de validité] devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois [03] mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 11 Octobre 2016 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation départementale de marchés publics, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne [même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

**1 ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

**2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

**3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

Chiffre d'affaires dans l'Electrification (système solaire) au cours des trois (03) dernières années inférieur à dix millions (10 000 000) de Francs CFA ;

N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification (système solaire);

Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » ;

Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

#### Offre financière

Offre financière incomplète ;

Pièces non conformes ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix ;

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous



Présentation sur 2 critères:

Expérience de l'entreprise 4 critères ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères;

## 15. Attribution

La méthodologie d'exécution sur 13 critères;

Le délégué départemental des marchés publics, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle en conformité au Dossier d'Appel d'Offres.

Les références et capacité de performance de l'entreprise sur 4 critères.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt-dix [90] jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la délégation départementale des marchés publics du Mayo Tsanaga.

*MAROUA le 21 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**HAMAN POUDITTO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°037/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT-CDPM-MT/TBEC/2016 DU 21 SEPTEMBRE 2016 EN  
PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE(15) RALENTISSEURS  
DE VITESSE SURLE (TRONÇON : HÔPITAL MOHO- HÉLIPORT; MOKOLO) ; ARRONDISSEMENT DE  
MOKOLO ; DÉPAKÉMENT DU MAYO-TSANAGA ; RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT  
BUDGET AUTONOME (BA)  
IMPUTATION  
220-100**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Communal de l'Exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga (Autorité Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la commune de Mokolo pour les travaux de construction des ralentisseurs de vitesse sur l'artère principale de la ville de Mokolo (tronçon : (Hôpital Moho- Tacha Haman Gawar de Mokolo); dans l'Arrondissement de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Installation de Chantier ;

Construction des ralentisseurs.

Peinture

Panneau de signalisation

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix Millions**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2016**, sur la ligne d'imputations budgétaire: 220-100

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Tsanaga à Mokolo, Cellule d'Appui au lancement des offres

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Tsanaga à Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Vingt Cinq Mille (**25 000**) francs CFA auprès du trésor public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Cellule d'Appui au lancement des appel offres, au plus tard le 11 Octobre 2016 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°037/AONO/PR/MINIVIAP/SG/DREN/DDMT-CDPM-MT/TBEC/2016 du 21 Septembre 2016 en**

**procédure d'urgence pour les travaux de construction de quinze(15) ralentisseursde vitesse sur le (tronçon :  
Hôpital Moho- Hélicoptère Mokolo) ;**

**Arrondissement de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême  
Nord. Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT COMMUNAL Exercice 2016 IMPUTATIONS: 220-100**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**Délai d'exécution : Trois (03) mois Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne  
seront pas reçues.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Deux Cent mille (200 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de 3 mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 11 Octobre 2016 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

**1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

**2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

**3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt-Cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA ;

N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux publics;

Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

## Offre financière

Offre financière incomplète ;

Pièces non conformes ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;

Absence d'un sous-détail de prix ;

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous

Présentation sur 3 critères ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

## 15. Attribution

Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix sur 12 critères. Méthodologie d'exécution sur 12 critères. L'offre sera substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Référence à la capacité de financement de l'entreprise sur 12 critères

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo, service de la passation des marchés publics, dans l'enceinte des services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo -Tsanaga à Mokolo ; téléphone 222 45 56 49 ; email ; ddmlnmapmt@yahoo.com ; BP ; 17 Mokolo.

MAROUA le 28 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**HAMAN POUDITTO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°037/ONIT/PR/MINPUCO/SG/DRFN/DDMT-DTB/2016 OF 21ST SEPTEMBER 2016 (EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE BUILDING WORKS OF FIFTEEN (15) SPEED BUMPS AT THE SECTION OF ROAD (HOSPITAL OF MOHO- HÉLIPORT OF MOKOLO, MOKOLO SUBDIVISION; MAYO-TSANAGA DIVISION; FAR NORTH REGION.**

**FINANCING**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
220-100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of execution of Counselling Budget 2016, the Divisional Delegate of Publics Contacts of Mayo-Tsanaga, Contracting Authority, hereby issues an Open National Invitation to tender for the building works of fifteen (15) speed bumps at the section of road (Hospital of Moho Heliport of Mokolo); Mokolo Subdivision; Mayo-Tsanaga Division; FarNorth Region.

## 2. Nature of services

The works subject of this contract include: (post or volume of works). Site installation:  
Construction of speed bumps;  
Painting;  
Road-sign

## 3. Estimated cost

Thee estimated cost of the operation roiiowing pnor studies stands is Ten millions (**10000000**) CFA Francs

## 4. allotment

One lot

## 5. Participation and origin

Participation in this tender shall be opened on equal conditions to Cameroon-law contractors with proven experience in the field of building construction and civil engineering In general.

By this invitation to tenders, Contractors are invited to give authentic informations in their offers in other to make a good choice of the Contractors who could realize all the prestations.

## 6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed **by the Mokolo's Council Budget for the 2016 financial year; Budget Head: 220-100.**

## 7. Consultation of tender file

The tender documents may be consulted during working hours at the MINMAP Divisional Delegation of Public Contracte Mayo-Tsanaga in Mokolo, Contracting Authority and the division of contracts tenders unit at the Divisional Delegation of Public Contracte, Mayo-Tsanaga in Mokolo P.O Box 17 Mokolo; email: [ddminmapmt@yahoo.com](mailto:ddminmapmt@yahoo.com); Phone: 22 24 55 64 9

## 8. Acquisition of tender file

The tender documents may be obtained at the MINMAP Division of Contracts (Tenders Unit) by Divisional Delegation of Public Contracts, Mayo-Tsanaga Mokolo. Upon presentation of a receipt of payment into the public Treasury of a non-refundable fee of twenty-five thousands **(25 000) CFA F.**

**Such a receipt shall identify the payer as representing a consulting firm willing to participate in the tender.**

## 9. Submission of bids

Drafted in English or French and in septuplicate (7) including one (1) original and six (6) copies labeled as such, tenders shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at Divisional Délégation of Public Contracts Mayo-Tsanaga in Mokolo, Contracting Authority and the service in charges of tenders offers at the Divisional Délégation of Public Contracts, Mayo-Tsanaga; no later than of 11 October 2016 at 10 a.m, local time. They shall bear the following:

### OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER

**N°037/ONIT/PR/MINPUCO/SG/DRFN/DDMT-DTB/2016 September 2016**

**(Emergency procedure)**

**for the building works of fifteen (15) speed bumps at the section of road (Hospital of Moho- Héliport of Mokolo);**

**Mokolo Subdivision; Mayo-Tsanaga Division; FarNorth Region.**

**TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION".  
TENDERS RECEIVED AFTER THE SUBMISSION DEADLINE SHALL BE REJECTED.  
To be opened only during the bid-opening session"**

## 10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **three months**.

## 11. Bid bond

Any offer not in keeping with the tender requirements, especially the absence of the provisionai guarantee issued, in keeping with the model indicated in the tender file by a first class banking institution approved by the ministry in charge of finance listed previously in the tenders offer document N°12 of an amount of two hundred thousand **(200 000) FRANCS** and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected. Lest they be rejected,

## 12. Admissibility of bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

## 13. Opening of bids

Tenders shall be opened (01) once on the 11 October 2016 at 11 a.m, in the meeting room of the Mayo-Tsanaga Divisional Delegation of Public Contracts in Mokolo, division of contracts tenders unit at the Divisional Office of Public Contracts Mayo-Tsanaga in Mokolo in the presence of bidders or their duly appointed representatives with perfect knowledge of the bid they stand for.

## 14. Evaluation criteria

Tenders shall be evaluated in three (3) stages:

**Stage 1:** Verification of each tender for compliance of the administrative file.

**Stage 2:** Technical evaluation of compliant administrative files.

**Stage 3:** Verification of the financial offers of contractors with compliant administrative and technical files

### Eliminatory criteria

#### Administrative documents

Incomplete or non-complaint documents,

Forged or non-authentic document.

Technical proposal

Incomplete or non-complaint documents;

False declaration forged or scanned documents;

Turnover in public and civil engineering works during the last three (3) years of less than twenty-five Millions (25 000 000) CFA F;

Failure to show proof of the execution, as the main contractor, during the last three (3) years of the construction of at least one-public work.

Non-existence in the technical proposal of the rubric "organization, methodology and planning":

Failure to meet at least (70%) out of the essential criteria;

#### Financial offer



Incomplete financial offer;

Non-compliant documents,

Omission of a quantified unit price in the financial offer;

Absence of a sub-detailed price.

Sub-detail of price mistaken and unrealistic

## **Essentiel criteria**

The technical proposal shall be evaluated as per the following 51 essential criteria:

Presentation out of 3 criteria;

Supervisory staff out of 15 criteria;

Site equipment to be mobilized out of 8 criteria;

### **15. Award**

Methodology out of 13 criteria

The Divisional Delegate of Public Contracts in Mayo-Tsanaga in Mokolo, Contracting Authority, shall award the contract to the bidder, whose offer is considered the lowest, in compliance essentially with the prescriptions of the invitation to tender

Contractor's references and pre-financing capacity out of 12 criteria.

### **16. Validity of bids**

Bidders shall remain bound by their bids for a period of ninety **(90) days** with effect from the tender-submission deadline mentioned above.

### **17. Complementary information**

Complementary technical information may be obtained during working hours from Divisional Délégation of Public Contracts, Mayo-Tsanaga in Mokolo P.O Box 17 Mokolo; email: [ddminmapmt@yahoo.com](mailto:ddminmapmt@yahoo.com); Phone: 222 45 56 49

*MAROUA le 21 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**HAMAN POUKITTO**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
02/16/AONR/CSPH/CIPM DU 26 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA  
CSPH DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EN DEUX (02)  
LOTS INDEPENDANTS, DE DEUX (02) STATIONS SERVICE PILOTES DANS LES LOCALITES DE NGUTI,  
DEPARTEMENT DU KUPE MUANENGUBA (LOT N°1) ET EKONDO TITI DEPARTEMENT DU NDIAN (LOT  
N°2), REGION DU SUD OUEST**

## **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D' INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CSPH

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance un Appel d'Offres National Restreint, pour la réalisation des prestations de Maitrise d'Œuvre et de Contrôle des Travaux de Construction d'une Station-Service Pilote respectivement à NGUTI dans le Département du KUPE MUANENGUBA (lot N°1) et EKONDO TITI, localité située dans le Département du NDIAN (lot N°2), Région du Sud-Ouest.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent notamment à :

- Etudier et apprécier toute proposition technique soumise par le cocontractant avant exécution ;
- Assurer la Maitrise d'œuvre et contrôler les travaux ;
- Soumettre à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de Service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolements ;
- Approuver tous les décomptes de paiements.

## **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel du projet pour les deux lots est de : 60 000 000 FCFA TTC à raison de 30 000 000 FCFA TTC par lot.

## **4. Participation et origine**

La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats pré qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt n° 01/CSPH du 25 avril 2016. Il s'agit de :

Lot	Prestations	Sociétés Pré-qualifiées
N°1	Maitrise d'œuvre des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de NGUTI	<ul style="list-style-type: none"><li>● GROUPEMENT SETREC SARL- NEK CAMEROUN B.P: 13 191 Yaoundé B.P: 25 129 Yaoundé</li><li>● FILIERE BTP B.P : 4869 Yaoundé</li></ul>

<b>N°2</b>	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité d'EKONDO TITI	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A</b> B.P:34385 Yaoundé</li><li>● <b>GROUPEMENT SETREC SARL-NEK CAMEROUN</b> B.P: 13 191 Yaoundé B.P: 25 129 Yaoundé</li><li>● <b>FILIERE BTP</b> B.P : 4869 Yaoundé</li></ul>
------------	--	---

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'investissement de la CSPH, exercice 2016.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et/ou obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou d'affichage dans les locaux de la CSPH.

## 7. Acquisition du Dossier

Son acquisition est subordonnée à la présentation d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale pour le Commerce, l'Épargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de soixante-quinze mille (75.000) F \*

## Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes comme indiqué ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Pour leur Dossier Administratif, les soumissionnaires sont autorisés à utiliser les pièces en cours de validité présentées lors de la pré-qualification.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 **le 19 octobre 2016 à 10heures**, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/16/AONR/CSPH/CIPM DU 26 SEPTEMBRE 2016 RELATIF A LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CSPH DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) STATIONS SERVICE PILOTES DANS LES LOCALITES DE NGUTI , DEPARTEMENT DU KUPE MUANENGUBA (LOT N°1) ET EKONDO TIT, DEPARTEMENT DU NDIAN (LOT N°2), REGION DU SUD OUEST*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de **sept (07) mois** calendaires correspondant à la durée de réalisation des travaux. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou l'absence ainsi que la non-conformité d'une pièce exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les propositions techniques et les offres financières s'effectuera en deux (02) temps dans la salle de réunion du 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour WARDA YAOUNDE, **le 19 octobre 2016 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.

Après analyse par la sous-commission des offres techniques, seule la proposition financière du soumissionnaire ayant obtenu une note supérieure ou égale à **70/100** sera évaluée.

## 12. Critères d'évaluation

### I- Critères éliminatoires :

#### I-1 Pièces administratives :

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### I-2 Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- c) Note technique inférieure à 70/100.

#### I-3 Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence de l'attestation de capacité financière permettant de réaliser les prestations, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances.

### II- Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération :..... **60 points** ;
- Expérience du BET :..... **20 points** ;

- Moyens techniques et matériels :..... **20 points** ;

## II-3 LES OFFRES FINANCIERES

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

- $NFi = \frac{MMD \times 100}{MS}$
- MS

(NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire)

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

- $NF = \frac{Nt \times 70 + NFi \times 30}{100}$
- 100

(NF = Note finale; Nt= Note technique)

### 13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux disante**, c'est à dire celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Département des Affaires Communes de la CSPH. Tél 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05/ 222 50 30 03. Email : [contact@csp.h.cm](mailto:contact@csp.h.cm)

YAOUNDE le 26 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ELUNG CHE Paul**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
025/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CPPMP/2016 DU 30 SEPT 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE LATRINES ASIX (06) COMPARTIMENTS AUX ECOLES  
PUBLIQUES DE NGORKOUOL, NDJABBA-KOULI ETWOUYANG, DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA,  
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des Crédits de la Dotation Générale de Décentralisation en Investissement au titre de l'Exercice Budgétaire 2016, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, Autorité Contractante [ AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte du Maire de la Commune de NDOUKOULA, pour l'exécution des travaux de construction de trois (03) blocs de Latrines à six (06) compartiments aux Ecoles Publiques de Ngorkouol, Ndjabba-Kouli et Wouyang, dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires;

Les terrassements ;

Lamaçonnerie en fondation ;

La maçonnerie en élévation;

La charpente et la couverture;

La menuiserie métallique ;

Plomberie-sanitaire

La peinture;

Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les crédits de la dotation générale de décentralisation (DGD) en investissement au titre de l'Exercice Budgétaire 2016 suivant Arrêté N°0042/ MINATD/MINEPAT du 08 Juin 2016, pour les coûts estimatifs TTC de Dix millions Cinq Cent Mille **(10 500 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les **crédits de la dotation générale de décentralisation (DGD) en investissement au titre de l'Exercice Budgétaire 2016 suivant Arrêté N°0042/ MINATD/MINEPAT du 08 Juin 2016**, pour les coûts estimatifs TTC de Dix millions Cinq Cent Mille **(10 500 000) Francs CFA.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré, au numéro de téléphone 22229 3342, BP 936 Maroua ; E-Mail: [ddminmapdiamare@yahooQ.fr](mailto:ddminmapdiamare@yahooQ.fr).

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de **Dix-huit mille ( 18 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, au plus tard le 20 OCT2016 à 14H ,heure locale et devra porter la mention:

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 025/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2016 Du 30 SEPT 2016**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE LATRINES ASIX (06)  
COMPARTIMENTS**

**AUX ECOLES PUBLIQUES DE NGORKOUOL, NDJABBA-KOULI ET WOUVANG, DANS LA COMMUNE DE  
NDOUKOULA,**

**DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD  
FINANCEMENT; CREDITS DE LA DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) EN  
INVESTISSEMENT**

**AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2016 SUIVANT ARRETE N° 0042/ MINATD/MINEPAT DU 08 Juin  
2016  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par le Maître d'Ouvrage (M.O) est de Deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Deux cent Dix mille **(210 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier del'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur etsimple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera en un (01) temps le **20 OCT 2016 à 15 heures précises** dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Damaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

**1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

**2e étape** ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.

**3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

Absence d'une pièce administrative;

Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif;

Fausse déclaration dans le Dossier Administratif.

#### Offre technique

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Nonsatisfaction, au moins, à Trente-quatre (34) critères essentiels sur Quarante-neuf (49).

#### Offre financière

Offre financière incomplète ;

Pièces non conformes;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix ;

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous:

La Présentation de l'offre (03 critères)

Le personnel d'encadrement (13 critères)

**15. Attribution**  
Le matériel de chantier à mobiliser (12 critères)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Référence et capacité de préfinancement de l'Entreprise (11 critères)

## **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré, au numéro de téléphone 222 29 33 42, BP 936 Maroua ; E-Mail: [dadminmapdiamare@yahoo.fr](mailto:dadminmapdiamare@yahoo.fr), dès publication du présent avis.

MAROUA le 28 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ALI MOHAMAN**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016 DU22/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOK 1 DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU LOGONE ET CHARI, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de BLANGOUA, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de KOK 1.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

Les fondations ;

Les maçonneries et élévation ;

La charpente - la couverture ;

Les menuiseries métalliques ;

Les menuiseries bois ;

L'électricité ;

La peinture ;

Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) en investissement, Exercice 2016 pour un Montant prévisionnel TTC; **21 000 000 (vingt et un millions) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le budget de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) en investissement, Exercice 2016** pour un Montant prévisionnel TTC; 21 000 000 (vingt et un millions) Francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI à KOUSSERI**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement soit à la Recette Municipale de BLANGOUA, soit à la Recette des Rnances de KOUSSERI, de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI à KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement soit à la Recette Municipale de BLANGOUA, soit à la Recette des Finances de KOUSSERI, de la somme non remboursable de quarante mille **(40 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué), au plus tard le 12/10/2016 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016**

**DU 22/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE**

**A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOK1 DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de deux **(02) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent vingt mille **(420 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. **La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres**

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent vingt mille **(420 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, le **12/10/2016 à 14 HEURES précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOGONE et CHARI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### Offre Ariministrative

##### Absence d'une pièce administrative ;

Pièce falsifiée;

Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

#### Offre technique

Offre technique incomplète ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### Offre Financière

Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

#### Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

La capacité financière Oui/Non

Les références del'Entreprise Oui/Non

Le personnel d'encadrement Oui/Non

Le matériel etles équipements essentiels Oui/Non

L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

l'offre administrative sera jugée conforme ;

l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (**60**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, aux numéros de téléphones : 222 4140 48/ 675 129001, soit de la Commune de BLANGOUA

*MAROUA le 22 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WANSO François**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 010/ONIT/MPC/DTB/LOGONE AND CHARI/2016 OF THE 22/09/2016, EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE BUILDING OF A TWO (02)CLASSROOMS BLOCK IN THE GOVERNMENT PRIMARY SCHOOL OF KOK1 IN THE TOWNSHIP OF BLANGOUA, LOGONE AND CHARIDIVISION.**

**FINANCING**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the Général Dotation of Decentralization (GDD) on Investment for the year 2016, the Logone and Chari Divisional Delegate of Public Contracts, Contracting Authority, hereby launches, in emergency procedure, at the account of the Mayor of BLANGOUA, a national invitation to tender for the construction of a two (2)classrooms block at the Government Primary School (GPS) of KOK 1.

### 2. Nature of services

The Works, which shall be tendered for the construction of buildings to accommodate classrooms in secondary schools, consists of:

Preparatory works ;

Banking ;

Foundations - Masonry - Elevations ;

Framework - Cover;

Wooden and metallic carpentry;

Electricity; - Depiction

Roads and différent networks.

### 3. Estimated cost

Works, which form the subject of this invitation to tender, **shall be financed by GDD, 2016 financial year**.for an amount: **21 000000 (twenty one millions) CFA Francs .**

### 4. allotment

One lot

## 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to companies specialised in public works located in Cameroon.

## 6. Financing

Works, which form the subject of this invitation to tender, **shall be financed by GDD, 2016 financial year.**

## 7. Consultation of tender file

The file may be consulted and obtained from **the Logone and Chari Divisional Delegation of Public Contracts (Delegate's secrétariat)** as soon as this notice is published, against the payment at the BLANGOUA Municipal receipt, of a non-refundable sum of forty thousand (40000) CFA francs.

## 8. Acquisition of tender file

The file may be consulted and obtained from **the Logone and Chari Divisional Delegation of Public Contracts (Delegate's secretariat)** as soon as this notice is published, against the payment at the BLANGOUA Municipal receipt, **of a non-refundable sum of forty thousand (40000) CFA francs.**

## 9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 7 copies Including the original and 6 copies marked as such, should reach the Logone and Chari Divisionai Delegation of Public Contracts (Delegate's secretariat) not later than the 12/10/2016 at 1 pm and should carry the inscription:

### OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

**N°010/ONIT/MPC/DTB/LO6ONEAND CHARI/2015 OF THE 22/09/2016,**

**IN EMERGENCY PROCEDURE,**

**FOR THE BUILDING OF A TWO (02) CLASSROOMS BLOCK AT THE GOVERNMENT PRIMARY SCHOOL OF KOK1**

**IN THE TOWNSHIP OF BLANGOUA, LOGONE AND CHARI DIVISION.  
"To be opened only during the bid-opening session"**

## 10. Delivery deadline

The provisional delivery deadline provided for by the Contracting Authority shall be two **(02) months** including the possible constraints related to the site situation such as accessibility and climate conditions, from the date of notification of service order to start works. It is due to the bidder to propose in his offer a carrying out calendar that goes in the deadline indicated above.

## 11. Bid bond

The offers should be accompanied by a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance of an amount of 2% of the predicted amount that is four hundred and twenty thousand **(420 000) CFA francs, valid for sixty (60) days from the day of opening of bids.**

## 12. Admissibility of bids

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance of an amount of four hundred and twenty thousand **(420 000) CFA francs**, valid for sixty (60) days from the day of opening of bids. Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (senior Divisional Officers, Divisional officers...) of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatory not be older than three months or must not be produced after the signing of the tender file. Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

## 13. Opening of bids

The bids shall be opened in one (01) phase. The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on the 12/10/2016 at 2.00pm local time by the Logone and Chari Divisional Tenders Board located at the Logone and Chari Divisional Delegation of Public Contracts Head Office. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

## 14. Evaluation criteria

### Main eliminatory criteria

#### Administrative offer

Absence of an administrative document;

Counterfeit document;

Non conformity of a document after the 48 hours regular extension.

#### Technical offer

False declaration or counterfeit document;

Having not gather at least 80% of "Yes" in qualification criteria.

#### Financial Order

Omission, in the unit price memo, of the price of a quantified task.

**NB:** The certified copies of the previously legalized documents will be systematically rejected.

### Main qualification criteria

The criteria relations to the qualification of candidate are indicated as followed;

Access to a credit or other financial resources Yes/No'

Supplier's references Yes/No;

Experience of supervisory staff Yes/No'

Availabiitiy of material and essential equipment Yes/No'

Technical proposai (including methodology and expenditure schedule) Yes/No.

Only bidders that technical offers have received at least 80% of "Yes" will have their financial offers analyzed

## 15. Award

The contract will be attributed to the bidder whose:  
Administrative offer will be declared conform;

Technical offer will be declared conform and have gathered at least 80% of "Yes" in qualification criteria;

Financial offer, after all corrections in conformity with the Particular Regulation of the invitation to tender, will be declared conform in relation to the Technical clauses of the invitation to tender, and classified the fewer proposition.

## 16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers **for sixty (60) days from the date set for the delivery of offers.**

## 17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours either from the Logone and Chari Divisional Delegation of Public Contracts, Tel, 222 4140 48 / 675 12 90 01, or from the Mayor of BLANGOUA.

*MAROUA le 22 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***WANSO François***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016  
DU 22/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS  
(03)FORAGESEQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA  
COMMUNE DE WAZA DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Logone et Chari, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Maire de la commune de WAZA, Maitre d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de 3 forages équipés de PMH dans les localités ci-après SAOUDE ANTARENA et MALIA

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

L'installation de chantier ;

Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;

L'implantation des ouvrages ;

L'exécution des forages ;

L'équipement des forages ;

L'aménagement de surface et anti-bourbier ;

La construction du muret de protection ;

La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;

L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;

Le traitement éventuel de l'eau ;

La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;

La mise en service des équipements.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation Générale de Décentralisation en investissements, Exercice 2016.

Montant prévisionnel TTC : **25 500 000 (vingt-cinq millions cinq cent mille) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine de l'hydraulique.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres **sont financés par la Dotation Générale de Décentralisation en investissements, Exercice 2016.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être **consulté** et retiré à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI à KOUSSERI (Secrétariat du Délégué)**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de WAZA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI à KOUSSERI (Secrétariat du Délégué)**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de WAZA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, au plus tard le 12/10/2016 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 011/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016 DU 22109/2016,**

**EN PROCEDURE D'URGENCE,**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE**

**DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE WAZA**

**DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI**

**FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION - EXERCICE 2016**

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **deux (02) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, **une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit CINQ CENT DIX MILLE (510 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante(60) jours à compter de la date de remise des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit CINQ CENT DIX MILLE (510 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de V ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, le 12/10/2016 à 14 heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOGONE et CHARI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### Offre Administrative

Absence d'une pièce administrative ;

Pièce falsifiée ;

Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

#### Offre technique

Offre technique incomplète ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### Offre Financière

Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### Critères essentiels de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

Présentation générale Oui/Non

Expérience générale de l'entreprise Oui/Non

Moyens matériels Oui/Non

Moyens humains Oui/Non

Méthodologie d'exécution du projet Oui/Non

Capacité financière de l'Entreprise Oui/Non

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront cinq (5) « Oui » sur six (6) verront leurs offres financières analysées.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60)jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, aux numéros de téléphones : 222 41 40 48 / 675 12 90 01, soit de la Mairie de WAZA.

*MAROUA le 22 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***WANSO François***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 011/ONIT/MPC/DTB/LOGONE AND CHARI/2016 OF THE 22/09/2016, IN EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) HUMAN MOTIVITY BOREHOLES IN SOME LOCALITIES OF THE TOWNSHIP OF WAZA IN LOGONE AND CHARI DIVISION.  
FINANCING: GENERAL DOTATION OF DECENTRALIZATION - 2016 FINANCIAL YEAR**

**FINANCING**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the General Dotation of Decentralization (GDD) for the year 2016, the LOGONE and CHARI Divisional Delegate of Public Contracts, Contracting Authority, hereby launches, In emergency procedure, a national invitation to tender for the construction of three (03) boreholes equipped with human motivity pumps in the following localities of the township of WAZA in LOGONE and CHARI Division: SAOUDE, ANTARENA et AAALIA  
The services to be performed, divided in three (03) lots are detailed In the spécial technical specifications of invitation to tender of the bid documents.

### 2. Nature of services

N/A

### 3. Estimated cost

Supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by GDD, 2016 financial year. ? Budget Head : ; ? **Budgeted amount: 25 500 000 (twenty five millions five hundred thousands) Francs CFA.**

### 4. allotment

N/A

### 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is opened to companies having their registered address or head office in Cameroon, mastering perfectly rural hydraulic techniques and having various competences in the field of rural hydraulic services in general and in borehole services in particular, Including the provisioning and the installation of pumps with human and the installation of hydraulic works and equipment maintenance devices.

### 6. Financing

Supplies which form the subject of this invitation to tender **shall be financed by GDD, 2016 financial year.**

### 7. Consultation of tender file

The file may be consulted and obtained from **the LOGONE and CHARI Divisional Delegation of Public Contracts (Delegate's secretariat)** as soon as this notice is published, against payment of a non-refundable sum of 45 000 (forty five thousand) CFA francs, payable at the Municipal Receipt of WAZA.

## 8. Acquisition of tender file

The file may be consulted and obtained from **the LOGONE and CHARI Divisional Delegation of Public Contracts (Delegate's secretariat)** as soon as this notice is published, **against payment of a non-refundable sum of 45 000 (forty five thousand) CFA francs, payable at the Municipal Receipt of WAZA.**

## 9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 7 copies including the original and 6 copies marked as such, should reach the LOGONE and CHARI Divisional Delegation of Public Contracts (Delegate's secretariat) not later than the 12/10/2016 at 1.00 pm local time and should carry the inscription:

### OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

**N° 011/ONIT/MPC/DTB/LOGONE and CHARI/2016 OF THE 22/09/2016,**

**IN EMERGENCY PROCEDURE,**

**FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) HUMAN MOTIVITY BOREHOLES**

**IN SOME LOCALITIES OF THE TOWNSHIP OF WAZA**

**IN LOGONE AND CHARI DIVISION.**

**"To be opened only during the bid-opening session"**

## 10. Delivery deadline

The maximum delivery deadline per lot provided for by the Contracting Authority shall be **two (02) months**, including the possible constraints related to the site situation such as accessibility and climate conditions, from the date of notification of service order to start works.

It is due to the bidder to propose in his offer a carrying out calendar that goes in the deadline indicated above.

## 11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, **a bid bond Issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance of an amount of five hundred and ten thousands (510 000) CFA francs, valid for sixty (60) days from the date of bid-opening.**

## 12. Admissibility of bids

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond Issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance of an amount of five hundred and ten thousands (510 000) CFA francs, valid for sixty (60) days from the date of bid-opening.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (senior Divisional Officers, Divisional officers...) of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

## 13. Opening of bids

The bids shall be opened in one (01) phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on the **12/10/2016 at 2.00 pm local time by the LOGONE and CHARI Divisional Tenders Board located at the LOGONE and CHARI Divisional Delegation of Public Contracts Head Office (KOUSSERI).**

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice having a good knowledge of the file.

## 14. Evaluation criteria

### Main eliminatory criteria

#### Administrative offer

Absence of an administrative document;

Counterfeit document;

Non conformity of a document after the 48 hours regular extension.

#### Technical offer

False declaration or counterfeit document;

Having not gather at least 80% of "Yes" in qualification criteria.

#### Financial Order

Omission, in the unit price memo, of the price of a quantified task.

**N.B:** The certified copies of the previously legalized documents will be systematically rejected.

### Main qualification criteria

The criteria relations to the qualification of candidate are indicated as followed:

General présentation Yes/No;

Experience of the Enterprise Yes/No;

Material resources Yes/No;

Human resources Yes/No;

Project execution methodology Yes/No;

Financial capacity of the Enterprise Yes/No.

Only bidders that technical offers have received at least five (5) "Yes" over six (6) will have their financial offers analyzed.

## 15. Award

N/A

## 16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty**(60)**days from the date set for the deliveryof offers.

## 17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during workinghours from either the LOGONE and CHARI Divisional Delegation of Public Contracts, Tel 2224140 48/ 675129001,or the Mayor ofWAZA.

*MAROUA le 22 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WANSO François**

# MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 119/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016 POUR LE RETUBAGE DE LA RADIATION  
DU FOUR DE DISTILLATION ATMOSPHERIQUE 10F1 DE LA SONARA****FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE LA SONARA (EE216-X04-1561)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics lance pour le compte de la SONARA, un appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de retubage de la radiation du four de distillation atmosphérique 10F1 de la SONARA.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres portent sur le retubage de la radiation et du revamping des brûleurs du four de distillation atmosphérique 10F1 suivant les réquisitions de CBI LUMMUS (constructeur du four) ; les travaux proprement dit intègrent les activités suivantes:

- Engineering et modification de la charpente métallique de la Éole
- Ouverture latérale côté sud du four 10F1
- Dépose des tubes de la radiation
- Dépose des brûleurs et leurs tuyauteries d'alimentation (air, vapeur, Fuel oil et fuel gaz)
- Démolition du béton réfractaire de la sole et parois du four
- Remplacement de 20m<sup>2</sup> de tôle de caising de radiation
- Travaux de fumisterie (suivant préconisation OBI LUMMUS)
- Modification de la charpente de la sole et des tôles de fond
- Pose des supports de tube
- Retubage de la radiation
- Préfabrication et installation des tuyauteries d'alimentation des brûleurs
- Répose des nouveaux brûleurs et connexion des tuyauteries
- Remplacement d'une épingle du surchauffeur

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de FCFA 1.069.672.500 (*un milliard soixante-neuf millions six cent soixante-douze mille cinq cent francs*) Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux constitutifs du présent projet ne sont pas allotis

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises ayant les compétences et expertise nécessaires.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la SONARA (EE216-X04-1561)

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publications du présent avis, au Cabinet du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics - *Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres* sise au rez-de-chaussée, Porte R09 du bâtiment A, Tél. +237 221 22 93 85 / Yaoundé (Cameroun).

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dès la publication de l'avis, au Cabinet du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres), sur présentation d'un reçu de versement de la somme de **FCFA 500.000** (*cinq cent mille francs*) au compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988 domicilié dans toutes les agences BICEC au Cameroun.

## 9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir à l'adresse suivante, Cabinet du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres), contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **01 Novembre 2016 à 11h00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*« Retubage de la radiation du four de distillation atmosphérique 10F1 de la SONARA Avis d'appel d'offres N° 119/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2016*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Quarante.cinq (45) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **FCFA 17.940.000** (*dix-sept millions neuf cent quarante mille francs*), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à Yaoundé par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Autres Infrastructures, dans la Salle de Sessions de la CCPM-AI sise au 1<sup>er</sup> étage du Bloc A de l'immeuble abritant les Services Centraux du MINMAP (cf. ancienne Ambassade des USA). Les SOUMISSIONNAIRES peuvent assister à la séance d'ouverture ou y être représentés par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps :

Le **01 Novembre 2016 à 12h00** : Ouverture des enveloppes contenant respectivement les pièces administratives, les propositions techniques et financières.

## 14. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires*

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de QMOS/DMOS ou équivalent sur les aciers faiblement alliés (Nikel, chrome) et acier carbonés
- Absence d'au moins deux (02) postes de traitement thermique ;
- Absence de référence (au moins 01) dans la réalisation des travaux de retubage des fours en tant qu'entreprise générale ou entreprise pilote, pour, un montant minimal cumulé de FCFA 1.000.000.000 (un milliard), sur des installations de raffinage ou pétrochimique au cours des dix (10) dernières années [joindre copie des marchés/contrats/commandes et PV de réception correspondant]
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels

### *Critères essentiels*

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Méthodologie et planning
- Moyens humains
- Moyens matériels

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée financièrement la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables au Cabinet du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres) rez-de-chaussée, Porte R09, Tél. : +237 221 22 93 85, ou à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la Maintenance/Département de l'Approvisionnement/Service des Marchés) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : +237 233.42.38.15 ou +237 233.33.22.38 / Fax : +237 233.42.41.99 ou +237 233.33.22.35

YAOUNDE le 7 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**ABBA SADOU**

# AUTORITE AERONAUTIQUE DU CAMEROUN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00175/AONR/CCAA/CIPM/2016 DU 2 3 SEP 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ORGANISATION PAR POSTE DE TRAVAIL A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE LA CCAA - EXERCICE 2016  
**IMPUTATION**  
612 050

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la politique managériale des ressources humaines de la CCAA, le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) a entrepris plusieurs actions importantes. Toutefois, celles-ci sont conditionnées par la responsabilisation et l'implication du personnel. C'est dans cette perspective que la CCAA veut mettre en place une administration par poste de travail.

Aussi la CCAA recherche une expertise extérieure pour l'accompagner dans cette démarche dont les objectifs non exhaustifs visés sont les suivantes :

- Une meilleure définition des postes de travail ;
- Une identification des compétences requises aux postes ;
- Une évaluation des effectifs et compétences requises ;
- Une définition des indicateurs de mesure des performances.

Ces outils constituent les fondamentaux de la mise en place d'un système de gestion performant.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N°00065/AAMI/CCAA/DG/2016 du 28/04/2016, en vue de la pré-qualification des cabinets susceptibles de réaliser la mission sus évoquée.

## 2. Consistance des prestations

La mission du cabinet devra permettre à la CCAA de :

- Canaliser toutes les énergies du personnel vers la réalisation des objectifs stratégiques de la CCAA.
- Aider la CCAA dans le développement des compétences et de l'expertise conforme à ses différents métiers ;
- Mettre en place un système efficace de gestion des ressources humaines ;
- Mettre en place une organisation plus transparente, afin de permettre à chacun de connaître exactement ses missions, ses responsabilités, les standards de performance, les risques liés à son poste et les compétences nécessaires ;
- Mettre en place un système de gestion des performances afin d'inciter chaque collaborateur à donner le meilleur de lui-même et de recevoir une contrepartie équitable ;
- Développer une solide culture d'entreprise assise sur la responsabilité, l'implication personnelle et l'amour de la patrie.

Les missions précises dans le cadre de cet appel d'offres sont décrites ans les termes de références contenus dans le dossier d'Appel d'Offres sous aux candidats présélectionnés.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq mill ors (25 000 000) Francs CFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à liste des candidats pré-qualifiés ci-dessous :



N°	Noms des Bureaux d'études pré-qualifiés	Adresses
1	APAVE Cameroun S.A	B.P :4012 Yaoundé / Tél : 699 650 366
2	SIEMANS	B.P: 30 198 Yaoundé; Tél. 699 053 700
3	VIPOD	B.P: 14 879 Yaoundé; Tél. 699 335 720

#### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CCAA de l'exercice 2016, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **612 050**.

#### 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale - sous-direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mai : [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero), dès publication du présent avis

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA) Direction technique (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 22 30 30 90) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) FCFA au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le **17 Octobre 2016** à 13 heures et devra porter la mention :

*« Appel d'offres national restreint N° 00175/AONR/CCAA/CIPM/2016 du 2 3 SEP 2016 pour le recrutement d'un cabinet en vue de la mise en œuvre d'une organisation par poste de travail a la Cameroon Civil Aviation Authority CCAA (En procédure d'urgence) »*

*Financement : Budget de la CCAA - Exercice 2016*

*Imputation Budgétaire : 612 050*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

#### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des pièce 11 du DAO, d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations, du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, et aura lieu le **17 Octobre 2016** à 14 heures à la salle de conférence du siège provisoire de la CCAA sise à la base aérienne 101 de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera **que** les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Dossier administratif, technique ou financier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

### Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Note (points)
1	Présentation des offres ou propositions	03
2	Solvabilité du soumissionnaire	05
3	Conformité du plan de travail proposé et de la méthodologie aux termes de référence	35
4	Expérience du cabinet ou du bureau d'études	20
5	Qualification et compétence du personnel clé	30
6	Moyens logistiques et techniques	7
<b>Total</b>		<b>100</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuée un score technique (**ST**), le score minimum requis est de 80 points sur 100. L'offre financière sera évaluée sur 100 points. L'offre financière corrigée la moins disante recevra la totalité des points et les autres seront notées suivant la formule ci-après :

- $SF = 100 \times Fm/F$ , SF étant le score financier ;
- Fm la proposition la moins disante ;
- F le montant de la proposition considérée.

La note globale technico-financière sera déterminée par une pondération faite entre la note technique et la note financière selon la formule suivante :

Note Globale Ng = 0,70 St + 0,30 Sf

St = Note Technique Sf = Note Financière Ng = Note Globale

### 13. Attribution

Le Directeur Général de la CCAA Maître d'ouvrage, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au présent dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Direction Générale, Direction Technique (Sous-direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 2 22 30 47 66, 699 85 24 13, fax : 222 30 33 62, e-mail :contact@ccaa.aero.

YAOUNDE le 23 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CFC/CIPM/2016 DU 28/09/2016 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE DANS LES AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CFC**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance, pour le compte de l'exercice budgétaire 2016, un Appel d'Offres National ouvert pour la fourniture et l'installation d'un système de vidéosurveillance dans les agences de Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buea, Garoua, Maroua, Ngaoundéré et le parachèvement des systèmes installés dans les agences de Douala et Yaoundé.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres consistent en :

- La mise en place d'un système de vidéo surveillance dans les agences de seconde catégorie qui sont : Bertoua, Buea, Bamenda, Bafoussam, Maroua, Garoua et Ngaoundéré ;
- L'achèvement du système de vidéo surveillance dans les agences de Douala et de Yaoundé
- La mise en place d'un système d'alarme anti-intrusions dans les agences de seconde catégorie qui sont : Bertoua, Buea, Bamenda, Bafoussam, Maroua, Garoua et Ngaoundéré
- L'assistance et l'accompagnement au démarrage et à l'exploitation des différents systèmes qui seront déployés dans les agences de seconde catégorie avec possibilité de centraliser la gestion et la consultation des données à partir du Siège

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans l'intégration de service et l'implémentation des infrastructures de sécurisation des accès des biens par vidéosurveillance dans les organisations publiques ou privées.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement du CFC de l'exercice 2016.

Le budget est de 38 millions de FCFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, 3<sup>e</sup> étage, de l'immeuble siège du CFC porte 302 et sur le site web du Crédit Foncier [www.creditfoncier.cm](http://www.creditfoncier.cm), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, 3<sup>e</sup> étage, de l'immeuble siège du CFC porte 302, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA dans le compte spécial de l'ARMP ouvert dans toutes les agences BICEC des chefs-lieux de Région et des villes de Dschang et Limbé.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marquées comme telles devra parvenir à la Sous-direction du patrimoine et des archives du CFC, 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège du CFC, porte 302, au plus tard **le 20/10/2016 à 13 heures précises**, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CFC/CIPM/2016 DU 28/09/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE DANS LES AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN, EXERCICE 2016 »**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux prévue par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des missions commandées est de **deux (02) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un cautionnement de soumission établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant **de cinq cent mille (500 000) de francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

Elle aura lieu le **20/10/2016 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CFC, dans la salle de réunion du 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège, porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 11. a Critères éliminatoires

N°	DESIGNATION DES CRITERES	OUI	NON
1	Fausses déclarations ou pièces falsifiées		
2	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif		
3	Non satisfaction à plus de 10% aux spécifications minimales exigées		
4	Note technique inférieur à 75% des points		
5	Absence d'une attestation de visite des sites		
6	Non prise en compte de l'infrastructure existante		
7	Non production d'une attestation de surface financière de 25 millions de FCFA		

### 11. b Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les critères essentiels ci-après définis :

N°	DESIGNATION DES CRITERES
1	Présentation générale de l'offre
2	Pertinence de la note méthodologique et organisation de la mission
3	Qualification et expérience du personnel ressource
4	Références du soumissionnaire
5	Pertinence du planning et délai d'exécution
6	Moyens logistiques et matériels
7	Service après-vente

**NB : Seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 % de OUI feront l'objet d'une évaluation financière.**

## 15. Attribution

La sélection des prestataires se fera sur la base des dispositions de l'article 33 (a) du Code des Marchés Publics.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera qualifiée techniquement et évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### Additif à l'appel d'offres :

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure jugée utile au présent appel d'offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, 3<sup>ème</sup> étage, porte 302 de l'immeuble siège du CFC, sis au Boulevard du 20 mai à Yaoundé, B.P. 1531, Tél : 222 23 02 31; Fax : 222 23 52 21 au plus tard 14 jours avant la remise des offres.

YAOUNDE le 28 Septembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MISSI Jean Paul**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 011ONIT/CFC/CIPM/2016 OF 28 SEPT 2016 FOR THE SUPPLING AND INSTALLATION OF A VIDEO MONTIORING SYSTEM IN THE BRANCHES OF CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN (IN EMERGENCY PROCEDURE) FUNDING: CFC INVESTMENT BUDGET**

**FINANCING**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

The General Manager of Crédit Foncier du Cameroon launches National Invitation to Tender for the supply and installation of a video monitoring system in Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buea, Garoua, Maroua, Ngaoundere and the completion of those installed in Douala and Yaoundé branches,

## 2. Nature of services

Works subject of this tender consist of:

- The implementation of a remote video monitoring system in CFC branches in Bertoua, Buea, Bamenda, Bafoussam, Maroua, Garoua and Ngaoundere;
- The completion of the system in place in Douala and Yaounde branches
- The implementation of an anti-intrusion alarm system in the second-class agencies that are: Bertoua, Buea, Bamenda, Bafoussam, Maroua, Garoua and Ngaoundere;
- Assistance and support at startup and operation of the various systems to be deployed in the second category of agencies with possibility of centralizing the management and consultation of data from Headquarters.

## 3. Estimated cost

N/A

## 4. allotment

N/A

## 5. Participation and origin

Participation to this tender is open to national companies specialized in implementing video and remote monitoring of buildings,

## 6. Financing

The object of the benefits this tender is financed by the investment budget of CFCs for the year 2016.

The estimated budget of 38 million FCA francs

## 7. Consultation of tender file

The Bidding Documents may be consulted during working hours at the Directorate of General Affairs/Department of Patrimony and Archives, 3<sup>rd</sup> floor of the building headquarters of CFC door 302 and the website of Crédit Foncier [www.creditfoncier.cm](http://www.creditfoncier.cm), upon publication of this notice.

## 8. Acquisition of tender file

The tender document can be obtained at the Department of General Affairs, 3rd floor of the building headquarters of CFC door 302, upon publication of this notice, against presentation of a receipt of payment of non-refundable amount of thirty thousand (30,000) CFA francs in CAS-ARMP accounts BICEC branches in all regional headquarters and the towns of Dschang and Limbe.

## 9. Submission of bids

Each offer drafted in French or English in six (06) copies, one original and five (05) copies marked as such should reach the Department of Patrimony and Archives of CFC, 3rd floor of the building headquarters of CFC door 302, no later than **20 OCT 2016 at 13h 00mn** and will be marked:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 011 /ONIT/CFC/CIPM/2016 OF.....**

**28 SEPT 2016 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF A VIDEO MONITORING**

**SYSTEM IN BRANCHES OF CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN. "**

**" To be opened only during bid opening session"**

## 10. Delivery deadline

The maximum length of time for execution is **two (02) months**.

## 11. Bid bond

N/A

## 12. Admissibility of bids

Each bidder shall submit with its bid, a seven hundred thousand (700,000) CFA francs bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry in charge of Finance, with a validity period of one hundred twenty days (120) days of the filing deadline of tenders,

Subject to rejection, all administrative documents must imperatively be produced in originals or certified copies by the issuing service or administrative authority (SDO DO., etc), pursuant to the provisions of the Supplementary Regulations of the Call for tenders. They must be dated less than three (03) months or have been established after the signing date of the Tender Notice.

Any bid not meeting the requirements of this notice and the tender file shall be declared inadmissible.

## 13. Opening of bids

The opening of bids will be done in one (01) shot.

It will take place **20 OCT 2016 to 2:00 PM** prompt by the CFC's Internal Procurement Commission sitting in the meeting room on the 5th floor of the headquarters building, door 502.

Only bidders may attend the opening sessions or be represented by a person of their choice duly authorized.

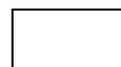
## 14. Evaluation criteria

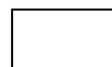
### 11. a Eliminary Criteria

No	DESIGNATION	YES	NO
1	False statements or forged documents		
2			

Absence or non-compliance of a part of the administrative file









	Net satisfaction over 10% to the required minimum specifications		
4	Technical Note 4 below 75% points		
5	Absence of a site visit certificate		
6	Net taking into account the existing infrastructure		
7	Nat producing a certificate of creditworthiness 25 million FCFA		

## 11.b. Essential criteria

The evaluation of the technical bids will be made according to the essential criteria defined below:

No	DESIGNATION
1	Overview of the offer
2	Relevance of the methodological note and organization of the mission
3	Qualification and experience of resource staff
4	Bickler's References
5	Relevance of the planning and execution Urne
6	Logistical and material resources
7	After sales service

**NB: Only tenders having obtained a technical score equal or higher than 75% of YES will be the subject of a financial evaluation.**

## 15. Award

The selection of service providers will be based on the provisions of Article 33 (a) of the Public Contracts Code.

The bidder whose offer will be technically fit and evaluated the lowest bid.

## 16. Validity of bids

Tenderers are bound by their offers for a period of ninety (90) days from the deadline for the submission of tenders.

### Addendum to the tender:

The Project Owner reserves the right in case of need, to make any subsequent changes deemed useful in this tender.

## 17. Complementary information

Further information may be obtained during working hours at the Department of General Affairs. 3rd floor, 302 door of the building headquarters of CFC, located at Boulevard du 20 May in Yaoundé, PO Box 1531, Tel: 222 23 02 31: Fax: 222 23 52 21 at least 14 days prior to the date of reception of bids.,

YAOUNDE le 28 Septembre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MISSI Jean Paul***



## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°012/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2016 DU 27 SEPTEMBRE 2016 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CES DE MOSSE DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL FINANCEMENT :  
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
50 25 331 01 541448 2222 434.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam lance pour le compte de certains chefs d'établissement un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au ces de MOSSE dans l'Arrondissement- Département du Nkam – Région du littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 21 000 0000 (vingt un millions)**.

### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2016 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire suivante 50 25 331 01 541448 2222 434.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam à Yabassi, Service de la Passation des Marchés, Tél 233 46 30 73.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NKAM à YABASSI, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** Payable à la recette des finances de YABASSI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NKAM à YABASSI sous pli fermé au plus tard le 18 octobre 2016 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°012/AONO/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2016 DU 27 SEPTEMBRE 2016  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CES DE  
MOSSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL**

. Financement : Budget d'Investissement Public  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois pour chacun des lots à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, est de quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18 octobre 2016** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NKAM à YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Dossier administratif incomplet
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'attestation de surface bancaire ;
- Copies des diplômes non certifiées ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque.
  
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
  
- Planning des travaux supérieur à 90 jours ;

### Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (07 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (04 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière évaluée le moins disant (hors taxes), reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NKAM à YABASSI, Service de la Passation des Marchés, Tél 233 46 30 73.

YABASSI le 27 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**THOULE Romain Sisinnus**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE  
DE MBELLA-NGOU (HORE NGOR) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classes à l'Ecole Publique de MBELLA-NGOU dans la Commune de Djohong.

### 2. Cout Prévisionnel

Un coût prévisionnel de **dix millions (10.000.000)** de francs CFA.

### 3. Allotissement

Unique.

### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public. Exercice 2016 pour un coût prévisionnel de **dix millions de francs CFA (10.000.000 FCFA)**.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de la Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, ou dans les services du Maître d'Ouvrage, dès publication du présent Avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du MBERE, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15.000)** francs CFA délivrée par le receveur des Finances de Meiganga, représentant les frais d'achat du dossier de consultation.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du MBERE, au plus tard le 29 Aout 2016 à 10 heures précises, avec la mention :

" Avis de consultation  
N°004 bis/DC/DDMAP-MB/CDPM.MB/2016 DU 08 Aout 2016  
REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBELLA-NGOU  
(MORE NGOR) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG  
à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison des prestations prévu par les Maîtres d'Ouvrages est de quarante-cinq jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes datées de moins de trois (03) mois par le service émetteur, conformément au listing prévu dans le Dossier de Consultation.

## 11. Ouverture des Plis

1. La Commission Départementale de Passation des Marchés placée auprès du Délégué Départemental du Mbéré ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le 29 Aout 2016 à 11 heures précises dans la salle de session, sise à la DDMAP/MBERE.

2. La Commission Départementale de Passation des Marchés placée auprès du Délégué Départemental du Mbéré suscitée, établira séance tenante, un Procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## 12. Critères d'évaluation

La Commission Départementale de Passation des Marchés placée auprès du Délégué Départemental du Mbéré procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des pièces administratives demandées, des délais et spécifications techniques.
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenues à la Délégation Départementale des Marchés Publics les jours ouvrables ou auprès du Délégué Départemental des Marchés Publics, Tel: 222 26 16 02/675 74 81 18.

*MEIGANGA le 16 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***ABDOULKADIRI***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

**L'AMENAGEMENT DE LA PISTE DE RANDONNEE EN PAVEE DE PIERRE ET ESPACES VERTS, FALAISE DE MBE, COMMUNE DE MBE**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
 50236410162203

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Mbé, Maître d'Ouvrage, un avis de Consultation pour l'Aménagement de la piste de randonnée en pavée de pierre et espaces verts, Falaise de MBE. dans la Commune de Mbé.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE
<b>100</b>	<b>INSTALLATION DU CHANTIER</b>		
101	Installation du chantier	ff	1
<b>200</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>		
201	Travaux de nivellement et de construction d'un mur de soutènement de 31,50*0.90*0.02m en moellons du coté Est de la cuisine et bar, puis réalisation d'une marche d'escalier à son entrée y compris toutes sujétions	ens	1
<b>300</b>	<b>AMENAGEMENT DE LA COUR</b>		
301	Fourniture et pose despavésen béton vibré dans la cour du campement et des allés qui mènent vers les structures y compris toutes sujétions	M²	726,25
302	Aménagement desespaces vertsy compris toutes sujétions	M²	2500
<b>400</b>	<b>CONSTRUCTION CLOTURE</b>		
401	Construction d'une clôture en poteaux métalliques avec quatre rangées de fil barbelé espacées de 25cm avec des poteaux en cornières de 3m l'un de l'autre et d'hauteur 2m y compris toutes sujétions	ml	360
402	Construction d'une guérite de 2*2met 2,2mde haut avecune barrière métallique à l'entrée principale du campement y compris toutes sujétions	ff	1

## 3. Cout Prévisionnel

20 000 000 (vingt millions) de FCFA.

## 4. Allotissement

Unique.

**5. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

**6. Financement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2016 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **50 23 641016 2203**.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier peut être obtenu au service de la passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina à Ngaoundéré dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30.000)** francs **CFA**, payable à la Recette Municipale de Mbé.

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina contre récépissé, au plus tard le 06 Octobre 2016 à 13 Heures et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION**

**N° 030/DC/DDMAP/CDPM/VINA/2016 du 16 SEPT 2016 RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA PISTE DE RANDONNEE EN PAVEE DE PIERRE ET ESPACES VERTS, FALAISE DE MBE, COMMUNE DE MBE, DANS LA COMMUNE DE MBE**

**"A n'ouvrir qu'en séance dedépouillement".**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**9. Delai de Livraison**

Quatre-vingt-dix (90) jours.

**10. Cautionnement Provisoire**

La caution de soumission (suivant modelé joint en annexe ) d'un montant de **quatre cent mille (400 000)** francs **CFA** et d'une durée de validité de **quatre (04)** mois, établie par une banque de premier ordre par le Ministère en charge des Finances du Cameroun.

**11. Recevabilité des Offres**

Les offres doivent être reçues à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina (Service de la Passation des Marchés) aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le 06 Octobre 2016, à 13 heures.</b>
--	---

**12. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées cidessous :

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 06 Octobre 2016, à 14 heures.</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	Salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina, Téléphone : 222-25-14-17 où à la Commune de Mbé dès publication du présent avis.

*NGAOUNDERE le 16 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***DJODJOL ERIC DIEUDONNE***

# MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/AAMI/MINPMEESA/SG/PMEAA/2016 DU 23 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE RÉALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROGRAMME D'APPUI AUX PMES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (PMEAA CCM1266 01 N)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA) a été inscrit, à la demande du Gouvernement Camerounais, dans les projets éligibles aux financements du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de deuxième génération avec une dotation de 6,56 milliards de FCFA. Une convention de financement (CCM 1266 01 N) a ainsi été signée le 03 juillet 2015, entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun.

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat entend utiliser une partie des fonds qui lui sont ainsi alloués pour recruter un cabinet d'audit en vue de la réalisation des audits comptables et financiers dudit Programme.

## 2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré qualification des cabinets d'audit et/ou d'expertise comptable devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour le recrutement d'un Consultant/Bureau d'Etudes/Consortium, chargé de réaliser l'audit externe comptable et financier du Programme d'Appui aux PME Agricoles et Agroalimentaires pour les Exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

## 3. Consistance des prestations

lettre de motivation dûment signée et datée du candidat ;  
une note, signée par le responsable du Cabinet, comprenant les informations sur les capacités et expériences démontrant que le postulant est qualifié pour la prestation (documentation, références de prestations similaires) ;  
la composition de l'équipe que le consultant estime nécessaire pour conduire la mission ;  
copie de la patente en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;  
original de l'attestation de non redevance datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;  
original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;  
original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;  
original de l'attestation de la CNPS datant de moins de trois(3) mois  
accord de groupement (en cas de groupement) ;  
pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

**NB : - LES CABINETS SONT VIVEMENT ENCOURAGES A SE METTRE EN GROUPEMENT**

Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

## 4. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation est ouvert aux Cabinets d'audit ou d'expertise comptable installés au Cameroun spécialisés dans la réalisation des audits institutionnels, comptables et des évaluations des projets. Le Cabinet devrait être conduit par un Expert-comptable agréé et régulièrement inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA). Les candidats devront également montrer une capacité technique et financière pour exécuter ce marché.

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent avis, seront financées par les fonds C2D du Programme d'Appui aux PMEAA, dans le cadre de la Convention d'affectation N° CCM 1266 01 N, entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun.

## 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou en anglais seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé, adressées au « Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget et du matériel, (Service des Marchés) sise immeuble ministériel de l'Emergence à Yaoundé-Cameroun (Poste centrale), 15e étage (porte 15T04) , au plus tard le **20 OCTOBRE 2016 à 15 heures précises**. Ils devront porter la mention suivante :

*«Avis d'Appel a Manifestation d'Intérêt  
N°006/AAMI/MINPMEESA/SG/PMEAA/2016 du 23 Septembre 2016 pour le recrutement d'un consultant charge de  
réaliser l'audit externe du programme d'appui aux PMES agricoles et agroalimentaires (PMEAA ccm1266 01 n).  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

N.B. Une version électronique (sur CD ROM) du dossier de candidature sera incluse dans l'envel

## 7. Composition du dossier

- lettre de motivation dûment signée et datée du candidat ;
- une note, signée par le responsable du Cabinet, comprenant les informations sur les capacités et expériences démontrant que le postulant est qualifié pour -- la prestation (documentation, références de prestations similaires) ;
- la composition de l'équipe que le consultant estime nécessaire pour conduire la mission ;
- copie de la patente en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- original de l'attestation de non redevance datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
- original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
- original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- original de l'attestation de la CNPS datant de moins de trois(3) mois
- accord de groupement (en cas de groupement) ;
- pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

NB : - LES CABINETS SONT VIVEMENT ENCOURAGES A SE METTRE EN GROUPEMENT  
Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

## 8. Critères d'évaluation

### 5.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique

### 5.2 Critères de qualification

#### 5.2.1 Expériences du Cabinet/Consortium pour des prestations comparables (Notées sur 60 points)

Pour la réalisation de cette mission d'audit, le Consultant devra avoir les compétences suivantes :

- Expert-Comptable ou Cabinet d'expertise Comptable Agréé par l'ONECCA (05points : joindre la pièce justificative) ;
- Expérience d'au moins 10 ans dans les pays ACP en matière d'audit comptable/financier/évaluation des Projets de développement, notamment ceux qui touchent le secteur rural et le développement des PME (20 points dont 05 pts/projet ; joindre les pièces justificatives) ;
- Parfaite connaissance de la gestion du cycle des projets, du cadre logique, et de l'application de manuels de procédures dédiées (25 points : joindre les pièces justificatives);
- Moyens logistiques et techniques de mise en œuvre (10 points).

#### 5.2.2 Qualifications et expériences du personnel clé (Notées sur 40 points)

N°	Poste	Pts
1	Un Directeur d'audit; chef de mission	16
2	Un expert senior en audit	14
3	Un auditeur assistant	10

### 9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires pourront éventuellement être fournis aux candidats qui le désirent à l'adresse suivante : « Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Cellule de Coordination du Programme d'Appui aux PMEAA), sise à Bastos – vallée en face de l'ambassade de la République Centrafricaine, Tél (+237) 698 400 651 / 222 21 93 19 –Yaoundé ; e-mail : [programmepmeaa2015@gmail.com/](mailto:programmepmeaa2015@gmail.com/).

### 10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par la Cellule de Coordination du Programme d'Appui aux PMEAA. A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint. Il sera adressé aux prestataires présélectionnés une lettre d'invitation à soumissionner.

YAOUNDE le 23 Septembre 2016

Le MINISTRE

**ETOUNDI NGOA Laurent Serge**

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° D13-433/AMI/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM DU04 SEPTEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES COMPTES -DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (ROUND 10 ET NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT), -DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (ROUND 9 ET NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT), -DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT), POUR L'EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Le Cameroun bénéficie du Fonds Mondial, d'un apport financier destiné à la lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme, et la Tuberculose, dont le Ministère de la Santé Publique est le Bénéficiaire Principal. Ce financement fait ainsi l'objet d'un accord qui prévoit, aux fins de vérifications, contrôles et diligences, la réalisation par un cabinet d'audit externe reconnu et approuvé par le Fonds Mondial, d'un audit comptable et financier du CNLS, du PNLP, du PNLT, de Plan Cameroon, de Malaria No More, de MCCAM, d'IRESKO, GBFC, APCAS, BCH et FESADE, pour les exercices 2016 et 2017

### 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, a pour objet la présélection des cabinets spécialisés en audit comptable et financier, en prélude à l'appel d'offres national restreint pour l'audit des comptes des programmes suscités

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel Public à candidature est ouverte aux cabinets spécialisés dans la réalisation des audits comptables, financiers et l'évaluation des projets ou programmes financés par un bailleur de Fonds. Une expérience antérieure de l'audit des projets ou programmes de santé serait un atout

### 4. Remises des offres

Chaque offre rédigé en français ou en anglais et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, devra parvenir sous pli fermé, au plus tard le 12 octobre 2016 à 15 heures, heure locale au Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal du Fonds Mondial (ST-BP/FM) sis à l'immeuble EX-PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Avec la mention suivante :

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (en procédure d'urgence) N° D13-433/AMI/MINSANTE/ST-BP/PNLP/SP/SPM du04 Septembre 2016 pour le recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation de l'audit annuel des comptes

-DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (ROUND 10 ET NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT),

-DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (ROUND 9 ET NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT),

-DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT), POUR L'EXERCICE 2016.

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 5. Composition du dossier

Les candidats à l'Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en un volume :

### a. Pièces administratives

Les pièces administratives originales ou certifiées conformes, en cours de validité comprendront les éléments ci-après:

1. une lettre de motivation timbrée au tarif en vigueur ;
2. le justificatif de l'inscription à l'ONECCA ;
3. la copie de la patente en cours de validité certifiée par le service émetteur ;
4. la carte de contribuable
5. une attestation de non redevance fiscale
6. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP;
7. l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du siège social du cabinet.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus visées pourra entraîner la non recevabilité de la candidature

Le dossier technique devra comprendre :

### a. la liste du personnel clé :

Le cabinet devra indiquer dans son offre, la composition de son personnel clé, qui sera affecté à la mission et le chef de mission. Le personnel de la mission devra comporter au moins :

-Un Expert-comptable, justifiant d'une expérience de dix (10) ans au moins d'audit financier et comptable, titulaire d'un diplôme d'expertise-comptable et inscrit au tableau de l'ONECCA ;

-Trois Auditeurs-comptables, de niveau Bac + 5 et justifiant d'une expertise avérée ;

a. Un curriculum vitae de chaque expert et autre associé daté et signé ;

b. La définition des affectations pour chaque expert ou membre de la mission.

-l'organigramme complet du cabinet

-les références du candidat.

**NB : les CV du personnel clé de la mission d'audit devront être joints à l'offre du Cabinet.**



Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

<b>N°</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>	<b>POINTS</b>
1	Références des experts et autres (expérience du personnel spécialisé)	40
2	Références du soumissionnaire	40
3	Organisation du cabinet	10
4	Présentation du dossier de manifestation d'intérêt	10
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### **7. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Technique du Bénéficiaire Principal (STBP), sis à l'immeuble de l'ex PSFN, situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise Tél : 222 23 07 93

### **8. Evaluation et publication des resultats**

Les dossiers seront examinés par une sous-commission d'analyse commise par le Maître d'ouvrage.

NB : Seuls les candidats ayant obtenu un score minimum de 75/100 seront déclarés pré-qualifiés

*YAOUNDE le 14 Septembre 2016*

*Le MINISTRE*

**MAMA FOU DA André**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 1467 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 085/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 08 JUIN 2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES STATIONS DE PESAGE SUR LES AXES ROUTIERS YAOUNDE-BAFOUSSAM-BAMENDA, EDÉA-KRIBI ET NGAOUNDÉRE-TOUBORO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres pour les études géotechniques en vue de la construction des stations de pesage sur les axes routiers Yaoundé-Bafoussam-Bamenda, Edéa-Kribi et Ngaoundéré-Toubooro, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

**SOUSSIONNAIRE RETENU: BAMBUIY ENGINEERING SERVICES AND**

**TECHNIQUES**

N° DU LOT	Tronçons concernés	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
01	Yaoundé-Bafoussam-Bamenda	35 864 438	35 864 438
	Edéa-Kribi		
	Edéa-Kribi		

**OBSERVATIONS: Offre la moins disante délai d'exécution: 2.5 mois**

**AUTRES SOUSSIONNAIRES NON RETENUS**

N°DU LOT	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture de plis FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
01	BRECG	/	/
01	BISMOS CAMEROUN SARL	/	/

**Observations et motifs d'élimination :**

**BRECG :** Offre financière non moins disante

**BISMOS CAMEROUN SARL :** Offre technique insatisfaisante pour avoir obtenue une note technique inférieure à 70/100, soit 50 sur 100

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont

priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication

du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution

de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré

et publié partout où besoin sera.

*YAOUNDE le 21 Septembre 2016*

*Le MINISTRE*

***NGANOU DJOUMESSI Emmanuel***

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N°180 /C/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/2016 DU 23/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°078/A0NO/PR/MINMAP/CCPM-SP1/2016 DU 01 JUIN 2016 POUR LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS AU PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD) EN PROCÉDURE D'URGENCE AU TITRE DES EXERCICES 2017 ET 2018 EN CINQ (05) LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics**

**communiqué :**

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres pour le gardiennage des biens, des installations portuaires et le contrôle de la circulation des usagers au Port Autonome de Douala (PAD) en procédure d'urgence au titre des exercices 2017 et 2018 en cinq (05) lots., les résultats dudit Appel d'offres se présentent comme suit :

Lot de soumission	Soumission naires	Montants TTC lus des offres en FCFA	Montants TTC corrigés des offres en FCFA
1	AFOMNII	437 886 000	437 886 000
	G4S SECURITY	//	//
2	G4S SECURITY	INFRUCTUEUX	
3	AFOMNII	535 766 400	535 766 400
	G4S SECURITY	//	//

**OBSERVATIONS :**

**LOT 1 :**

AFOMINII : Mieux disant :meilleure note globale(NG= 91,60)

Attributaire du Marché : AFROMNI

Montant TTC: 437 886 000 (quatre cent trente-sept millions huit cent quatre

vingt-six mille) francs CFA

Délai d'exécution : 24 mois

G4S SECURITY : ELIMINE pour offre administrative incomplète

**LOT 2 :** ELIMINE pour offre administrative incomplète

**LOT 3:**

AFOMNII : Mieux disant :meilleure note globale{NG= 89,50)

Attributaire du Marché : AFROMNI

Montant TTC: 535 766 000 (cinq cent trente cinq millions sept cent soixante six mille quatre cent) francs CFA

Délai d'exécution : 24 mois

G4S SECURITY : ELIMINE pour offre administrative incomplète

Lot de soumission	Soumission naires	Montants TTC lus des offres en FCFA	Montants TTC corrigés des offres en FCFA
4	AFOMNII	87 004 800	87 004 800
	G4S SECURITY	//	//
5	G4S SECURITY	INFRUCTUEUX	

**OBSERVATIONS :**

**LOT 4 :**

AFOMINII : Mieux disant :meilleure note globale{NG= 93)

Attributaire du Marché : AFROMNI Montant TTC: Montant TTC: 87 004 800

(quatre-vingt-sept millions quatre mille huit cent)

francs CFA

Délai d'exécution : 24 mois

G4S SECURITY : ELIMINE pour offre administrative incomplète

**LOT 5: ELIMINE** pour offre administrative incomplète

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer ses soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

L'entreprise attributaire des marchés est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services (Direction des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles) du Ministère des Marchés Publics pour l'établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 23 Septembre 2016

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**



## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1472 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 28 JUIN 2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE ROUTES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres pour les études géotechniques des projets de construction de routes, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

### SOUSSIONNAIRE RETENU

N° DU LOT	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Lot unique	BAMBUIY ENGINE  ERING SERVICES AND TECHNI  QUES	43 299 632	43 299 632

**Observations:** offre la mieux disante délai d'exécution 3 mois

### AUTRES SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N° DU LOT	Noms et adresses des soumissionnaires :	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations et motifs d'élimination

lot unique	SOL / SOLUTION AFRIQUE	/	Offre financière non mieux disante
	BISMOS CAMEROUN SARL	/	Offre technique insatisfaisante pour avoir obtenue une note technique inférieur à 70/100, soit 52 sur 100
	LABOGENIE	/	Dossier administratif incomplet : absence de la caution de soumission et de l'attestation de domiciliation bancaire à l'ouverture des offres

Le mandataire du Bureau d'Etude Technique attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-Direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

YAOUNDE le 21 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINADERJCMPM/2016. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

**L'ETABLISSEMENT OUMBA, BP : 14 056 Yaoundé** , est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National **N°019/A**

**Montant de la Lettre Commande** : quarante-neuf millions sept cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (49 784 490) F CFA TTC.

**Délai de livraison** : Un (01) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine, à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus.

YAOUNDE le 16 Septembre 2016

Le **MINISTRE**

**EYEBE AYISSI Henri**

## ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUÉ N° 319/MINTP/SG/ENSTP/14 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N° 003/DAO/MINTP/CIPIVI-ENSTP/2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 24 MAI 2016 RELATIF AUX « TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ (PHASE IV LOT 2 : MENUISERIES »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics communique :

Aucune offre enregistrée dans le cadre de l'appel d'offres N°003/DAO/MINTP/CIPM-ENSTP/2016 en procédure d'urgence du 24 mai 2016 relatif aux « travaux de construction d'un bâtiment administratif à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé (Phase IV) Lot 2 : Menuiseries » n'étant conforme, ce dernier est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué ; passé ce délal, Ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 9 Aout 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NKENG GEORGE ELAMBO**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°012/A0NO/MINADER/CMPM/2016. FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

**L'ETABLISSEMENT MATEC-CAMEROUN, BP: 5609 Yaoundé**, est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°012/A0NO/MINADERJCMPPM/2016 du 31 Mai 2016 lot 02**, relatif à l'aménagement des voies d'accès de services à Etoug-Ebé.

**Montant de la Lettre Commande** : vingt-quatre millions neuf cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante (**24 959 250 F CFA TTC**).

**Délai de livraison** : deux (**02**) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus.

YAOUNDE le 19 Aout 2016

Le *MINISTRE*

**EYEBE AYISSI Henri**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA  
DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CMPM/2016. FINANCEMENT : BIP 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

**LA SOCIETE KIAMA S.A, BP : 15709 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°003/DC/MINADER/CMPM/2016 du 26 juillet 2016**, pour l'acquisition des équipements pour le développement du Système d'Informations Informatisées des Organisations de Producteurs (STOP).

**Montant de la Lettre Commande : 11 404 354** (onze millions quatre cent quatre mille trois cent cinquante-quatre) **F CFA TTC.**

**Délai de livraison** : Trente (30) jours.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine, à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus.

YAOUNDE le 25 Aout 2016

Le *MINISTRE*

**EYEBE AYISSI Henri**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA  
DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINADER/CMPM/2016.FINANCEMENT : BUDGET DU PROJET TABAC  
2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique

**L'ETABLISSEMENT UNITED BRAND CAMEROON, BP : 8027 Yaoundé**, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation **N°005/DC/MINADER/CMPM/2016 du 27 juillet 2016**, pour l'acquisition du petit matériel agricole au Projet d'Appui à la Relance de la Tabaculture.

**Montant de la Lettre Commande : 9 994 960** (neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante) **F CFA TTC.**

**Délai de livraison** : Trente (30) jours.

L'intéressé est invité à se présenter; dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières 'et du Patrimoine, Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine, à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus.

YAOUNDE le 25 Aout 2016

Le *MINISTRE*

**EYEBE AYISSI Henri**

**MINISTRE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUE N°179/C/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5 /CKW /2016 DU 20/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RETREINT N°046/AONO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 23/03/2016 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 55 PONTS EN SECTIONS PRÉFABRIQUÉES MODULAIRES EN ACIER PAR ACROW CORPORATION, USA ET ELLIPSE PROJECTS SAS, FRANCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, communique :**

Par décision N°178/D/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE5/CKW/2016 du 20/09/2016

les Marchés objets de l'Appel d'Offres susvisé sont attribués, pour les montants et les délais ci-après

<b>N° LOT</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>MONTANT TTC</b> <b>(EN FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b> <b>(mois)</b>
5	Groupement TAEP/PYRAMIDES INTER	608 175 000 (six cent huit millions cent soixante-quinze mille)	Vingt-quatre (24)

Ledit Groupement de Bureaux d'Etudes est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au plus tard dans les (07) jours qui suivent, à la Direction Générale des Marchés des Infrastructures du Ministère des Marchés Publics, pour l'établissement des Marchés y relatifs. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus pour sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Les lots 2 et 3, sont déclarés infructueux pour note technique insuffisante.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission"-

YAOUNDE le 20 Septembre 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**ADDITIF RECTIFICATIF N°002/DG/ANTIC/2016 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES DES APPELS D'OFFRES N°006/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'ANTIC ET N°007/AONR/PU/ANTIC/DG/DAG/2016 DU 19 AOÛT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DE SERVICES DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) informe le public que la date d'ouverture des offres des Appels d'Offres sus-cités est reportée au 03 octobre 2016 à 13 heures précises à la Direction Générale de l'ANTIC sise à Bastos.

*YAOUNDE le 26 Septembre 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOT EBOT ENOW***

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRESNATIONAL  
N°012/AONO/MINADER/CMPM/2016. FINANCEMENT BIP 2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

**L'ENTREPRISE GRAPHICAM SARL, BP 20395 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/MINADER/CMPM/2016 du 19 août 2016, relatif à l'aménagement de la cour du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (parking avant et arrière) lot : 03.

**Montant de la Lettre Commande : 44 620 000** (Quarante-quatre millions six cent vingt mille) F CFA TTC.

**Délai d'exécution** : Trois (03) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine, Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine, à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus.

YAOUNDE le 16 Septembre 2016

Le MINISTRE

**EYEBE AYISSI Henri**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1523 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 100/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 08 AOUT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES REVÊTUES DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement des routes revêtues dans les régions du centre et de l'ouest, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

### SOUSSIONNAIRES RETENUS

SOUSSIONNAIRE RETENU : ECSB

OBSERVATION : Offre unique délai d'exécution 05 mois

N° de Lot : 1-OU/16

Tronçon Concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Tchala-Kagouongwe-Djeu- dans la Commune de Bayangam	0,16	798 678	798 684 107

SOUSSIONNAIRE RETENU : NAP ENTREPRISE

OBSERVATION : Offre la moins disante délai d'exécution 05 mois

N° du lot : 2-CE/16

Tronçon concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA

Axe 2- Entrée Postérieure d'Hôpital gynéco-Obstétrique et Pédiatrique - Fondation Chantal Biya (Ecole Publique Ngouso)	0,35	417 700 917	409 476 793
Bretelle 1- Carrefour Maison Blanche - Ecole Publique Ngouso - Fondation Chantal Biya	0,25		
Bretelle 2 - Axe 1 - Entrée Postérieure d'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique	0,20		
Bretelle 3 (8 <sup>ème</sup> entrée MAETUR) – Axe 1- Axe 2	0,20		
<b>Total</b>	<b>3,7</b>		

SOUSSIONNAIRE RETENU : ETS BAO

OBSERVATION : Offre unique délai d'exécution 05 mois

N° de Lot : 3-CE/16

Tronçon Concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Entrée du Ministre Sale Charles sis à Odza	0,9	301 876 886	302 374 353
Bretelle N° 1 coté de la Banque Mondiale sise au quartier Bastos à Yaoundé	0,15		
Entrée Club France – Lycée d'Efoulan	0,40		
<b>Total</b>	<b>1,45</b>		

SOUSSIONNAIRE RETENU : ETS ALLY HIBRAHIM

OBSERVATION : Offre unique délai d'exécution 05 mois

N° de Lot : 4-CE/16

Tronçon Concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Carrefour Ekoumdoum (fin bitume) – Carrefour Manga Phillippe- Collège Paul Messi		279 934 373	279 934 372
Carrefour Manga Phillippe- Entrée poisson frais (début bitume)	2.3		

## AUTRES SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS

N° de Lot	SOUSSIONNAIRE NON RETENU	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des pls en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	observation
1-OU/16	ETS MAAZOU & CIE	/	/	Absence d'attestation d'inscription à  l'Ordre National des Ingénieurs du conducteur des travaux

N° de Lot	SOUSSIONNAIRE NON RETENU	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des pls en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	observation
4-CE/16	ETS MAFRA GUY	/	/	offre financière très élevée

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de leurs Marchés.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.



YAOUNDE le 23 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**



## COMMUNE DE LOUM

**COMMUNIQUE N°05/C/C/SG/CIPM/2016 DU 02 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/A0NO/C/LM/CIPM/2016 DU 19 JUILLET 2016 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE HUIT(08) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique : Par décision n°05/D/C/LM/SG/CIPM/2016 du C 2 SEPT 2016**

Les ETS C. LAPEROUCHE B.P : 4717 Yaoundé Tél : 677 777 591 ont été retenus comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres suscitée, pour un montant de 16 926 **872 (seize millions neuf cent vingt-six mille huit cent soixante-douze) FCFA TTC.**, pour un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Lesdits établissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour l'établissement de leur projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

*LOUM le 2 Septembre 2016*

*Le MAIRE*

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

**AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE**

**COMMUNIQUE N°187 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2016PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS D'ÉLECTRIFICATION RURALE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/AER/DG/CIPM/2016 DU 04/07/2016.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à l'Appel d'Offres N°005/AONO/AER/CIPM/2016 du 04/07/2016, pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de certaines localités des Régions du Littoral et du Nord-ouest, et suivant les propositions d'attribution de la CIPM en date du 16/08/2016,

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire aux montants et délais ci-après :

Désignation	N° Lot	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Electrification de la localité de BONAKATA, Arrondissement de Yabassi, département du Nkam, Région du Littoral	01	NOUDICAM PLUS SARL BP 15190 DOUALA Tel. 699.63.36.16	14 256 332
Electrification de la localité de NGUMRIN, Arrondissement de Jakiri, département du Bui, Région du Nord-Ouest	02	NOUDICAM PLUS SARL BP 15190 DOUALA Tel. 699.63.36.16	17 124 433

**DELAIS: 3 MOIS**

L'adjudicataire est prié de prendre attache avec le Services

des Marchés de l'AER pour souscrire aux différentes Lettres – Commandes.

Les autres soumissionnaires ayant répondu à l'Appel d'Offre

susvisé n'ont pas été retenus aux motifs ci-après :

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	OBSERV ATION
1	PATI ENTERPRISE	Note technique inférieure à 80% de points
2	PATI ENTERPRISE	Note technique inférieure à 80% de points
	DOHSCAM ENTERPRISE	Offre non moins disante

Les entreprises dont les soumissions n'ont pas été retenues sont priées de passer retirer les copies de leurs offres dans un délai de 15 jours au Service des Marchés ; passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

Ce communiqué tient lieu de main levée de caution.

YAOUNDE le 23 Septembre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1524 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016  
PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 21 MARS 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION  
DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES DANS LA RÉGION DU LITTORAL  
(PROGRAMME ANNUEL 2016).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres en procédure d'urgence

pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes principales dans l

a région du Littoral (Programme Annuel 2016), le résultat dudit Appel d'Offres

se présente comme suit :

**SOUSSIONNAIRE RETENU:****ETS C.T.P.S**

N° du LOT	Tronçons concernés	Linéaire (Km)	Montant TTC corrigé après analyse des offres	Montant TTC corrigé après négo cia tion en FCFA
-----------	--------------------	---------------	--	---

1-LT/16	Édéa-	17	554 755 425	463 399 026
	Dizangué			
	Dizangué-Pitti-	40		
	Dibamba			
	Pitti-Di	6		
	bamba-Leproserie-Inter N3			
	Dibom	12		
	bari-			
	Grand			
	Souza			
Dizangué-Mouanko	35			
Total	110			

YAOUNDE le 23 Septembre 2016  
 Le *MINISTRE*  
**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**Observations : Délai d'exécution de 08 mois**

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication

du présent

communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des

Travaux Publics pour l'établissement de son Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout

où besoin sera.

## COMMUNE DE LOUM

**COMMUNIQUE N°04/C/C/SG/CIPM/2016 DU 02/09/2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/LOUM/CIPM/2016 DU 19 JUILLET 2016 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE LO UM, ARRONDISSEMENT DE LO UM, DEPARTEMENT DU MO UNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :**

**Par décision n°04/D/C/LM/SG/CIPM/2016 du 02 SEPT 2016**

**LES ETS KABIRO B. ? : 50 LOUM Tél : 677 757 440 ont été retenus comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres suscitée, pour un montant de 27 769 111 (vingt-sept millions sept cent soixante-neuf mille cent onze) FCFA TTC, pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Lesdits établissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour l'établissement de leur projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

*LOUM le 2 Septembre 2016*

*Le MAIRE*

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**PUBLICATION DU RESULTAT DEL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/DRMINMAP/CRPM/AD/2016 DU 03 MAI 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ECOLES A CYCLE COMPLET DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Article 1 :** Les Entreprises ci-après, sont retenues pour les travaux de construction des écoles à cycle complet dans certaines Communes de la Région de l'Adamaoua.

Lot	Bureaux d'Etudes Techniques	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution
1: Travaux de construction d'une école à cycle complet équipée de 180 tables bancs, de 01 bloc latrine et 01 bloc administratif à l'école publique de GASSOL HARKA dans la Commune de BANYO	ETS KAMGANG J. SIMPLICE	80 415 700 FCFA	95 895 722 FCFA	Quatre (04) mois
2: Travaux de construction d'une école à cycle complet équipée de 180 tables bancs, de 01 bloc latrine et 01 bloc administratif à l'école publique de ROUZANAM dans la Commune de DIR	ETS ROMECAM	80 875 472 FCFA	96 444 000 FCFA	Quatre (04) mois

**Article 2 :** Les Entreprises ci-dessus désignées, sont invitées à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, pour l'établissement de leur projet de marché.

**Article 4 :** La présente décision sera notifiée à l'attributaire par le Chef de Service des Marchés des Infrastructures à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGAOUNDERE le 24 Juin 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MAHAMAN**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 206 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°90/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 28/06/2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE ROUTES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°0089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle de

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 090/AONO/MINTP/CMPM/2016 du 28 juin 2016 pour les études géotechniques des projets de construction de routes;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès Verbal N° 001 /PV/CMPM/MINTP du 06 septembre 2016 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la lettre de notification de proposition d'attribution N°01/L/CMPM/MINTP du 06 septembre 2016 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour les études géotechniques des projets de construction de routes:

N° DU LOT	Nom du soumissionnaire	Montant TTC FCFA (en chiffres)	Montant TTC FCFA (en lettres)
Lot unique	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES AND TECHNIQUES	43 299 632	Quarante-trois millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente deux

Délai d'exécution: 3 mois

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à

se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour

l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres

ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent

passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat

de la Commission Ministérielle de Passation des

Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics.



Passé ce délai,

ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**



# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/DRMINMAP/CRPM/AD/2016 DU 04 MAI 2016 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES ECOLES A CYCLE COMPLET DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Article 1 :** L'Entreprise ci-après, est retenue pour les travaux de construction des écoles à cycle complet dans certaines Communes de la Région de TAdamaoua.

Lot	Bureaux d'Etudes Techniques	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution
1: Travaux de construction d'une école à cycle complet équipée de 180 tables bancs, de 01 bloc latrine et 01 bloc administratif à l'école publique de TOUMBOUROUM dans la Commune de MARTP	<b>ETS ZAKAR ET FRERES</b>	<b>79 573 207 FCFA</b>	<b>94 891 050 FCFA</b>	<b>Quatre (04) mois</b>

**Article 2 :** L'Entreprise ci-dessus désignée, est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua, pour l'établissement de son projet de marché.

**Article 3 :** La présente décision sera notifiée à l'attributaire par le Chef de Service des Marchés des infrastructures à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGAOUNDERE le 24 Juin 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MAHAMAN**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 245 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 21/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 085/AONO/MINTP/CMPM/2016 DU 08 JUIN 2016 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES STATIONS DE PESAGE SUR LES AXES ROUTIERS YAOUNDÉ-BAFOUSSAM-BAMENDA, EDÉA-KRIBI ET NGAOUNDÉRE-TOUBORO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire

n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°0089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;



Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 085/AONO/MINTP/CMPM/2016 du 08 juin 2016 pour les études

géotechniques en vue de la construction des stations de pesage sur les axes routiers Yaoundé-Bafoussam-

Bamenda, Edéa-Kribi et Ngaoundéré-Toubooro;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès Verbal N° 034 /PV/CMPM/MINTP du 26 août 2016 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés

auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la lettre de notification de proposition d'attribution N°015/L/CMPM/MINTP du 26 août 2016 du Président de la

Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue 2016 pour les études géotechniques en vue de la construction des stations de pesage sur les axes routiers Yaoundé-Bafoussam-Bamenda, Edéa-Kribi et Ngaoundéré-Toubooro :

N°DU LOT	Nom du soumissionnaire	Tronçons concernés	Montant TTC FCFA (en chiffres)	Montant TTC FCFA (en lettres)
----------	------------------------	--------------------	--------------------------------	-------------------------------

01	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES AND TECHNIQUES	Yaoundé-Bafoussam-Bamenda	35 864 438	Trente -cinq million cent soixante -quat quatre cent trente h
		Edéa-Kribi		
		Ngaoundéré-Touboro		

**DELAI D'EXECUTION : 2.5 Mois**

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent

passer sous quinzaine retirer leurs offres

au secrétariat de la Commission Ministérielle de

Passation des

Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main

levée de caution de soumission pour les soumissionnaires

non retenus sera

enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 21 Septembre 2016

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE LOUM

### DECISION N°05/D/C/SG/CIPM/2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTER-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM, Autorité Contractante

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la décision N°0015/D/MINMAP du 20 janvier 2015 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;
- Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;
- Vu le procès-verbal de la session du 25 avril 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communes ;
- Considérant l'Appel d'Offres National ouvert N°05/AONO/C/LM/CIPM/2016 du 19 juillet 2016 relative aux Travaux de construction d'un bloc de huit (08) boutiques au marché central de Loum, dans l'Arrondissement de Loum, Département Du Moungo, Région Du Littora

#### DECIDE

Article 1er : **les ETS C. LAPEROCHE B.P : 4717 LOUM Tél : 677 779 591** sont déclarés adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :  
Nature de la Lettre-Commande : Travaux de construction d'un bloc de huit (08) boutiques au marché central de Loum, dans l'Arrondissement de Loum, Département Du Moungo, Région Du Littoral ; Montant de la Lettre-Commande : **16 926 872 (seize millions neuf cent vingt-six mille huit cent soixante-douze) FCFA TTC**. Délai d'exécution : quatre-Vingt-dix jours (90) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 2 Septembre 2016

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## COMMUNE DE LOUM

### DECISION N°04/D/C/SG/CIPM/2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM, *Autorité Contractante*

- Vu la constitution
- Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la décision N°0015/D/MINMAP du 20 janvier 2015 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;
- Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;
- Vu le procès-verbal de la session du 25 avril 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communes ;
- Considérant l'Appel d'Offres National ouvert N°04/AONO/C/LOUM/CIPM/2016 du 19 juillet 2016 relative aux Travaux d'entretien routier des routes en terre dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département Du Moungo, Région Du Littoral ;

#### -DECIDE?

**Article 1<sup>er</sup>** : LES ETS KABIRO B.P : 50 LOUM Tél : 677 757 440 sont déclarés adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la Lettre-Commande** : **Travaux d'entretien routier des routes en terre dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département Du Moungo, Région Du Littoral ;**

**Montant de la Lettre-Commande** : **27 769 111 (vingt-sept millions sept cent soixante-neuf mille cent onze) FCFA TTC.**

**Délai d'exécution** : **quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires**

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 2 Septembre 2016

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**



## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 273 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 21 MARS 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES DANS LA RÉGION DU LITTORAL (PROGRAMME ANNUEL 2016).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles



de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle de Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 du

21 Mars 2016  
en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines

routes principales dans la région du Littoral

(Programme Annuel 2016).

Vu l'offres du soumissionnaire ;

Vu le Procès-verbal du 30 Mars 2016 de la Commission Ministérielle de

Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

Vu le Procès-Verbal de négociation de l'Offre de l'entreprise : C.T.P.S

(Camerounaise des Travaux Publics et des Services)

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes principales dans la région du Littoral  
(Programme Annuel 2016).

**SOUSSIONNAIRE RETENU : ETS C.T.P.S**

OBSERVATION : délai d'exécution 08 mois

N° de Lot : 1-LT/16

Tronçons concernés	Liné aire (Km)	Montant TTC corrigé après analyse des offres	Montant TTC corrigé après négo ci ation en FCFA
Édéa-Dizangué	17	554 755 425	463 399 026
Dizangué-Pitti-Dibamba	40		
Pitti-Dibamba-Leproserie-Inter N3	6		
Dibombari-Grand Souza	12		
Dizangué-Mouanko	35		
Total	110		

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter  
à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son  
projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée  
partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Septembre 2016

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 271 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 23/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 100/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 08 AOÛT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES REVÊTUES DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire

n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°0089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°100/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 du 08 août 2016 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement des routes revêtues dans les régions du centre et de l'ouest;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 088/PV/CMPM-TI/MINTP du 19 septembre 2016 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la lettre de notification de proposition d'attribution N°020/L/CMPM-TI/MINTP du 20 septembre 2016 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics.

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux d'aménagement des routes revêtues dans les régions du centre et de l'ouest (Exercice 2016),

### **SOUSSIONNAIRES RETENUS**

SOUSSIONNAIRE RETENU : ECSB

OBSERVATION : Offre unique délai d'exécution 05 mois

N° de Lot : 1-OU/16

Tronçon Concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Tchala-Kagouongwe-Djebe dans la Commune de Bayangam	0,18	623 825 678	798 684 107

SOUSSIONNAIRE RETENU : NAP ENTREPRISE

OBSERVATION : Offre la moins disante délai d'exécution 05 mois

N° du lot : 2-CE/16

Tronçon concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Axe 2- Entrée Postérieure d'Hôpital gynéco-Obstétrique et Pédiatrique - Fondation Chantal Biya (Ecole Publique Ngousso)	0,35	417 700 917	409 476 793
Bretelle 1- Carrefour Maison Blanche - Ecole Publique Ngousso - Fondation Chantal Biya	0,25		
Bretelle 2 - Axe 1 - Entrée Postérieure d'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique	0,20		
Bretelle 3 (8 <sup>ème</sup> entrée MAETUR) – Axe 1- Axe 2	0,20		
Total	3,7		

SOUSSIONNAIRE RETENU : ETS BAO

OBSERVATION : Offre unique délai d'exécution 05 mois

N° de Lot : 3-CE/16

Tronçon Concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Entrée du Ministre Sale Charles sis à Odza	0,9	301 876 886	302 374 353
Bretelle N° 1 coté de la Banque Mondiale sise au quartier Bastos à Yaoundé	0,15		
Entrée Club France – Lycée d'Efoulan	0,40		
<b>Total</b>	<b>1,45</b>		

SOUSSIONNAIRE RETENU : ETS ALLY HIBRAHIM

OBSERVATION : Offre unique délai d'exécution 05 mois

N° de Lot : 4-CE/16

Tronçon Concerné	Linéaire en km	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA
Carrefour Ekoumdoum (fin bitume) – Carrefour Manga Philippe- Collège Paul Messi	2.3	279 934 373	279 934 372
Carrefour Manga Philippe- Entrée poisson frais (début bitume)			

Article 2: Les mandataires desdites entreprises sont invités à

se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour

l'établissement de leurs projets de marché.

Article 3: Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres

ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer

sous quinzaine retirer leur offres au secrétariat de la Commission

Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.



Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4: La présente décision qui tient lieu de main levée

de caution de soumission pour les soumissionnaires

non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**DECISION N°0002/D/CUM/ST/2016 DU 20/09/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SIEGE DE LA COMMUNE DE MAROUA ZÈNIE ABATTOIRE DJOUNDÉ (PHASE 1) SUR 2.2KM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE MAROUA,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts : Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la Circulaire n° 002 et n° 003/CAB/FMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2009/066 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur BAKARI Robert aux fonctions du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua ;

Vu la Circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ; Vu la Décision n°0149/D/MINMAP/CAB du 06 août 2013 constatant la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la route siège de la commune de Maroua 2ème Abattoir Djoundé (phase 1) sur 2.2 Km.

## DECIDE:

**Article 1er:** Le soumissionnaire ETS SADJO BABA BP; 262 Maroua est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route siège de la Commune de Maroua 2ème abattoir Djoundé (phase 1) sur 2.2 km pour un montant de FCFA Trente-cinq millions quatre cent neuf mille neuf cent cinquante-neuf (**35 409 959**) TTC, et un délai de quatre (04) mois calendaires.

MAROUA le 20 Septembre 2016

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le **DELEGUE DU GOUVERNEMENT**

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

**BAKARI ROBERT**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**DECISION N000005/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES REVETUES DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE MAROUA,**

**Vu la Constitution ;**

**Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**

**Vu le Décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ; Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**

**Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;**

**Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;**

**Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;**

**Vu l'Arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;**

**Vu les Circulaires n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;**

**Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**

**Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement**

**Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**

**Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;**

**Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**

**Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;**

**Vu le Décret N° 2009/066 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur BAKARI Robert aux fonctions de Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua ;**

Vu la Circulaire n) 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

Vu la Décision n°0149/D/MINMAP/CAB du 06 août 2013 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu l'appel d'offres national N°005/AONO/CUM/C1PM-TR/2G16 DU 29 JUILLET 2016 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de certaines routes revêtues dans la Commune de Maroua 1er

considérant la lettre N'OOZ/L/CUM/CIPM/2016 du 31 août 2016 du président de la Commission Interne de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua,

## DECIDE:

Article 1: Le soumissionnaire Entreprise ETPC BP : 335 Maroua est retenu pour les travaux de réhabilitation de certaines routes revêtues dans la Commune de Maroua 1er pour des montants respectifs de FCFA vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) TTC pour le lot 1 et de quarante millions (40 000 000) TTC pour le lot 2, et un délai de cinq (05) mois calendaires.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**BAKARI ROBERT**

MAROUA le 20 Septembre 2016  
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**DECISION N°00003/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2ÈME.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE MAROUA,**

Vu la Constitution ;

le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;

le Décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux

Vu la Circulaire n° 002 et 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics:

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ; modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics; Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu le Décret N° 2009/066 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur BAKARI Robert aux fonctions du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua

Vu la Circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

Vu la Décision n°0149/D/MINMAP/CAB du 06 août 2013 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu l'appel d'offres national N-003/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29JUILLET 2016 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de certaines routes bitumées dans la commune de Maroua 2ème

Considérant la lettre N-002/L/CUM/aPM/2016 du 31 août 2016 du président de la Commission Interne de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua,

## DECIDE;

Article 1er: Le soumissionnaire Le soumissionnaire ETS ALH AMADOU YAYA SIDDI BP: 350 Maroua est retenu pour les travaux de de réhabilitation de certaines routes bitumées dans la commune de Maroua 2ème pour un montant de **FCFA cinquante-sept millions cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quarante-cinq (57 182 545) TTC**, et un délai de quatre **(04) mois calendaires**. Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offressous quinzaine. Passé cedélai, celle-ci seront détruites.

Article 2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**BAKARI ROBERT**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**DECISION N°00004/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE DU TRONÇON PONT ENTREE HOTEL MIZAO-INTER RN° 1 (QUARTIER BAULIWOL) SUR 1, 14 KM DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1ER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE MAROUA

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics :

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics :

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu les Circulaires n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/FR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu le Décret N° 2009/066 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur BAKARI Robert aux fonctions du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua;

Vu la Circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

Vu la Décision n°0149/D/MINMAP/CAB du 06 août 2013 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu l'appel d'offres national N°004/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 en procédure réhabilitation partielle du tronçon pont entrée Hôtel Mizao-inter KN 1 (quartier Baouliwol) sur 1,14 km dans la commune de Maroua 1er  
Considérant la lettre N°002/L/CUM/CIPM/2016 du 31 août 2016 du président de la Commission Interne de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua,

**DECIDE:**

*MAROUA le 20 Septembre 2016*

**Article 1er:** soumissionnaire ETPC BP :335 Maroua est retenu pour les travaux de réhabilitation partielle du tronçon pont entrée Hôtel Mizao-inter RN° 1 (quartier Baouliwol) sur 1, 14 km dans la Commune de Maroua 1er pour un montant de FCFA cinquante-neuf millions trois cent mille (**59 300 000**) TTC, et un délai de quatre (**04 mois calendaires**) à compter de la signature de la présente décision.  
**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT**  
**BAKAB ROBERT**



## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**DECISION N°00006/D/CUM/ST/2016 DU 20 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO006/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 DU 29 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DES VOIES ET RESEAUX DANS LA VILLE DE MAROUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE MAROUA,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu les Circulaires n° 002 et n° Q03/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2009/066 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur BAKARI Robert aux fonctions du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua ;

Vu la Circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ; Vu la Décision n°0149/D/MINMAP/CAB du 06 août 2013 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu l'appel d'offres national N°006/AONO/CUM/CIPM-TR/2016 du 29 juillet 2016 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement et extension des voies et réseaux dans la ville de Maroua.

Considérant la lettre N°002/L/CUM/crPM/2016 du 31 août 2016 du président de la Commission Interne de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua,

## DECIDE

MAROUA le 20 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 1er: - Le soumissionnaire CATELI BP : 14 Maroua est retenu pour les travaux d'aménagement et extension des voies et réseaux dans la ville de Maroua pour un montant de F CFA quarante-trois millions deux cent soixante un mille cinq cent quinze (**43 261 515**) TTC, et un délai de trois (03) mois calendaires.

Article 2: - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BAKARI ROBERT

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**